LIRE, C'EST S'INSTRUIRE



GILLES LANDRY
PROPRIÉTAIRE

TEL.: 233-3407

AUTOPAC

ASSURANCES
D'ESCHAMBAULT
136, BOULEVARD PROVENCHER
GILBERT D'ESCHAMBAULT
247-4816

Paraît depuis 1913
Tirage: 12,000

LA LIBERTÉ

LEGISLATIVE LIBRARY
JUL 30 1976
MANITOBA

LEGISLATIVE LIBRARY
200 VAUGHAN ST
WINNIPEG MAN.
R3C 1T5

15¢ Vol. 64 No 17 SAINT-BONIFACE, JEUDI 29 JUILLET 1976

De nouveau, "les parents de Taché" exigent "un programme entièrement français dans une école entièrement française"

Une centaine de personnes se sont amenées aux bureaux de la Division scolaire de Saint-Boniface mercredi soir dernier, pour appuyer un mémoire qu'a présenté aux commissaires M. Marcel Jamault, porte-parole des "parents des élèves du programme A du Vieux Saint-Boniface", réclamant "dès septembre 1976" un programme entièrement français dans une école entièrement française".

La rencontre s'est déroulée sereinement. Les commissaires ont écouté le mémoire du groupe ainsi qu'un second mémoire en faveur d'une école française dans le Vieux Saint-Boniface qu'a présenté, au nom de La Société historique de Saint-Boniface son président, M. Gérard Lagacé. Il est à remarquer qu'aucun des deux mémoires ne parle de l'école Taché, mais réclame "une école entièrement française" dans le Vieux Saint-Boniface. Les commissaires doivent étudier les deux documents et en discuter à une réunion qui doit se tenir dans quelques jours. Nous reproduisons ici le mémoire des "parents de l'école Taché".

Depuis l'avènement du Bill 113 en 1971, l'usage de la langue française comme langue d'enseignement est permis. Dans le vieux Saint-Boniface, nous avons bénéficié d'une école entièrement française dès 1971. Et cette école française que nous avions fut une expérience très appréciée et enrichissante pour nos enfants. C'était, d'après nous, le moyen le plus efficace, pour produire de vrais bilingues. Malheureusement, pour des raisons que nous ne pouvons pas encore accepter, cette école entièrement française fut fermée en 1974, après seulement trois ans d'existence. Nous, les parents de ces élèves, avons vivement protesté contre cette décision qui était sans fondement, prématurée et plutôt politique.

Le programme français, connu sous le nom de programme A dans la division scolaire de Saint-Boniface, était pourtant l'élément essentiel qu'il nous fallait, le rêve devenu réalité et c'est peut-être pour cela que nous les parents, après avoir pu constater les résultats que ce programme unique produisait, nous ne pouvons pas accepter autre chose.

Depuis septembre 1974, nous sommes dans une autre école où il y a deux programmes, c'est-à-dire le programme A et le programme B. Si ces deux programmes ont des appellations différentes, c'est dire qu'ils sont différents. Différents, ils le sont, dans leurs méthodes, dans leurs objectifs et dans leurs résultats. Deux programmes sous un même toit n'est certainement pas l'idéal pour créer une atmosphère et une ambiance propices à la compréhension, à un sentiment d'appartenance, car les parents de ces deux programmes n'ont évidemment pas les mêmes aspirations.

Nous, les parents des élèves du programme A du vieux Saint-Boniface, exigeons comme nous le faisions en 1974, un programme entièrement français dans une école entièrement française, dès septembre 1976. Nous sommes heureux de constater aujourd'hui que les mêmes demandes sont également réclamées par bien d'autres parents et d'autres divisions scolaires. Nous sommes aussi très heureux des résultats de l'étude de Centre des Recherches, car ils confirment la nécessité et l'urgence d'une réponse à nos demandes. Le Bureau de l'Education française préconise également des écoles entièrement françaises. Plusieurs organismes franco - manitobains sont du même avis.

C'est donc un fait indéniable que pour assurer le plein épanouissement du programme français, il nous faut des écoles entièrement françaises.

En 1974, madame et messieurs les commissaires, nous étions seuls, mais aujourd'hui nous ne sommes plus seuls. Dans le vieux Saint-Boniface, là où se trouve la plus grande concentration de population franco-manitobaine de la province, il nous faut une école entièrement française et cela dès septembre 1976.

Réalisez, madame et messieurs les commissaires, que ce n'est pas une école qui est en jeu, ici, mais bien un programme. Si le statu quo demeure, le programme A est voué à l'échec et cela sera votre responsabilité, madame et messieurs les commissaires.

Nous savons fort bien que nos deux commissaires francophones supportent notre demande et nous tenons à les en remercier. Ne serait-il pas ridicule que les commissaires anglophones compromettent l'avenir et le succès des programmes français sous le prétexte de mieux comprendre la situation que les francophones eux-mêmes? N'oubliez pas que vous avez été élus pour représenter toute la division scolaire et non seulement une partie de la division scolaire de Saint-Boniface. La commission scolaire de Saint-Boniface passera-t-elle dans l'histoire comme celle qui ne tenait aucune considération pour les désirs de ses électeurs?

Le temps presse. Pour le bien de tous, vous vous devez de résoudre cette question grave, en litige depuis déjà trop longtemps. Nous, les parents concernés, avons fait notre part de concessions; après avoir patienté pendant deux ans, nous en venons toujours à la même conclusion. Il nous faut un programme unique dans une école entièrement française. Nous ne pouvons accepter aucune autre alternative. Merci.

Marcel Jamault,
porte-parole des parents de l'école Taché

DÉFENSE DE PARLER FRANÇAIS SOUS PEINE DE SANCTIONS

Le gouvernement fédéral vient de promulguer un règlement en vertu duquel les pilotes et contrôleurs de l'air qui ne s'y conformeraient pas seraient passibles de sanctions. Le nouveau règlement, que vient d'approuver le cabinet des ministres, défend l'emploi du français dans les communications air-sol partout au Canada sauf dans six petits aéroports du Québec. Partout, au Canada, la langue anglaise doit être utilisée dans les communications air-sol. Le règlement permet l'emploi du français au Québec dans des cas d' "urgence". Les pilotes et contrôleurs qui enfreindraient le règlement pourraient se voir enlever leurs permis. On en reparlera.

En page 2, l'éditorial:
"LE PREMIER MINISTRE TRUDEAU A BESOIN DE VACANCES"

À lire en page 2: Lettre d'une institutrice:
"HOMMAGE À CEUX QUI ONT LUTTÉ"

LES *LOUIS BOYS* À SAINT-PIERRE



Les Louis Boys, groupe populaire au Manitoba français, seront au relais des "Frog Follies", à Saint-Pierre les 30, 31 juillet et le 1er août 1976. Leur joie de vivre et leur vivacité sauront vous divertir pendant cette fin de semaine de festivités. Bien connus au Festival du Voyageur, Les Louis Boys font fureur à chaque spectacle. Invités spéciaux au Congrès des Canadiens-Français de l'Alberta, Les Louis Boys ont laissé une très grande impression sur les 4000 personnes présentes. Leur popularité est typique du talent que les Franco-Manitobains présentent aujourd'hui et cela se conçoit fort bien dans leur musique, genre folk-rock.



233-0210

SECRÉTARIAT BILINGUE

Langue des affaires
dactylographie, sténographie
procédure de bureau
spécialisation
comptabilité

Un cours pour vous
Renseignez-vous auprès
du C.U.S.B.
ou auprès de la Main d'Oeuvre

Éditorial

LE PREMIER MINISTRE TRUDEAU A BESOIN DE VACANCES

C'est le ministre des Approvisionnements et Services, l'honorable Jean-Pierre Goyer, qui l'a dit l'autre jour, à Montréal... Le Premier Ministre est très nerveux... il a besoin de bonnes vacances... C'était au lendemain de la séance de jeudi de la semaine dernière du cabinet des ministres, séance orageuse s'il en fut une, à ce que l'on a rapporté, probablement la plus orageuse du règne de Pierre Elliott Trudeau comme Premier Ministre. C'est au sortir de cette séance que l'on crut à une bousculade entre le Premier Ministre et un reporter de langue anglaise qui lui demandait si des sanctions seraient prises contre les pays qui s'étaient retirés des Jeux olympiques, l'un accusant l'autre de l'avoir poussé....

Il faut dire que le Premier Ministre a de quoi être nerveux. Les choses, depuis pas mal de temps, ne vont pas bien pour son gouvernement. À tel point, écrit le correspondant chevronné d'Ottawa de la Free Press, A.W. Wilson, que "quelques mesures que prenne en ce moment le gouvernement, bonnes ou mauvaises, le gouvernement continue d'être impopulaire, tant le manque de confiance en ce gouvernement est répandu à travers le pays" ("The Trudeau government is now so impopular in the country that whatever it does, good or bad, (it) is tarred with the same impopularity"). Les problèmes n'ont pas fini d'affliger ce gouvernement.

Il y a quelques semaines, lorsqu'apparut la menace de grève de la part des contrôleurs et lorsqu'éclata la grève des pilotes de l'air contre l'usage du français dans les communications air-sol, le Premier Ministre Trudeau déclara que la situation était grave au point de la comparer à la crise de la conscription, donc menace sérieuse à "l'unité du pays".

Or samedi soir dernier, au cours d'un dîner d'État où il recevait la Royauté, le Premier Ministre déclara que tout allait bien au Canada, comme dans le meilleur des mondes, que régnait au pays "l'harmonie dans la pluralité, l'unité dans la diversité..." ("Harmony in plurality, unity in diversity..."). En fait, le Canada serait un modèle à être suggéré aux autres pays de la planète.

Un correspondant fit remarquer le lendemain aux nouvelles que Sa Majesté la Reine, parla ensuite "de façon plus sérieuse", déclarant que "la façon selon laquelle le Canada s'y prendra pour résoudre ses problèmes politiques et constitutionnels est son affaire, mais la façon selon laquelle le Canada résoudra ses problèmes linguistiques et culturels constitue partout un sujet d'importance pour les gens réfléchis (prudents)". ("How Canada resolves her linguistic and cultural problems matters to thoughtful people everywhere").

Quelques heures plus tôt, le gouvernement de Monsieur Trudeau venait de céder au chantage de la Canadian Air Traffic Control Association (CATCA) et de son président Jim Livingston, et promulguer un règlement défendant l'usage du français dans les communications air-sol au Canada sauf dans six petits aéroports du Québec, règlement qui permet l'usage du français au Québec dans les communications air-sol "en cas d'urgence seulement". Cet affront aux Canadiens Français se double de celui de la menace de punition de ceux qui enfreindraient le règlement. En effet, le règlement prévoit l'annulation du permis des pilotes et des contrôleurs de l'air qui transgresseraient le règlement.

Le gouvernement a cédé au chantage de ceux que le ministre des Communications, Madame Jeanne Sauvé, a qualifiés de "bande de fanatiques". Le gouvernement s'est "mis à genoux" selon la déclaration du ministre. L'arrogant président de la CATCA a déclaré lundi que cette interdiction de l'usage du français satisfait son groupe qui s'apprête maintenant à signer une entente avec le gouvernement. Le gouvernement a cédé au chantage.

Cet épisode n'améliorera pas la situation du gouvernement du Premier Ministre Trudeau. Les observateurs sur la colline parlementaire sont d'avis que si une élection était déclenchée en ce moment, les libéraux perdraient le pouvoir.

* * *

Une débâcle libérale pourrait nuire aux minorités francophones, bien qu'on puisse se demander ce qu'il adviendrait si le gouvernement demeurant en place, cédait à d'autres pressions, à du chantage analogue à celui de la CATCA, de la part d'autres groupes anti-français.

On voit mal un parti conservateur au pouvoir délirant d'enthousiasme pour le bilinguisme, malgré les assurances que son chef nous donnait récemment lors de sa visite à Saint-Boniface.

Pour conserver le Pouvoir, le parti libéral a peut-être besoin d'un nouveau chef — certains y pensent depuis pas mal de temps...
Le Premier Ministre Trudeau a besoin de vacances...

Jean-Jacques Le François

Lettres à LA LIBERTÉ

Hommage à ceux qui ont lutté

Monsieur le rédacteur,

Il me fait plaisir de vous soumettre un article étant une ancienne correspondante à LA LIBERTÉ pour la paroisse de La Salle, comme contribution personnelle à la "cause".

Je me souviens bien de Mgr Béliveau et de M. J.-A. Marion dont je fais mention. Ce sont des chefs de leur trempe dont notre peuple franco-manitobain a besoin aujourd'hui.

Comme je ne suis pas encore assez habile au dactylo, j'ai dû écrire cet ouvrage à la main, tout en m'excusant de sa longueur. Serait-il possible de le publier en entier durant le mois de juillet ou au moins en majeure partie?

Votre journal s'améliore toujours. Bon succès à LA LIBERTÉ!

Veuillez agréer, Monsieur Le François, l'expression de mes salutations les meilleures.

Bien à vous,

Priscille Cormier, institutrice

"Si nous voulons du français, il faut en mettre en tout et partout!" Qui ne l'a pas entendu cette consigne claire et précise dont les échos se répandirent dans tout le pays, comme l'explosion d'une bombe, en 1916. Prononcée par le vénéré Mgr Arthur Béliveau, alors 3e archevêque de Saint-Boniface, cette parole célèbre parfois nuancée selon les besoins ou les circonstances, devint l'un des mots d'ordre le plus significatif du temps. Il ne cessa, jusqu'à nos jours, de soutenir le courage du peuple Canadien-français du Manitoba et sa persévérance aussi, pour la sauvegarde de sa langue et de ses traditions, même durant les heures les plus sombres de son histoire.

Cette année, i.e. 1976, aurait marqué le 60e anniversaire de l'Association d'Education des Canadiens-français du Manitoba. C'est donc une occasion unique de rendre de nouveau hommage à la mémoire de deux hommes valeureux, de deux chefs, l'un spirituel et l'autre laïque, donc de Mgr Arthur Béliveau et de M. Joseph-Albéric Marion qui, par leurs directives, résistances et gestes courageux, aidèrent le peuple franco-manitobain à tenir le coup, étant pour lui une source vive d'inspiration.

Durant les dernières années qui précédèrent 1916, l'existence de l'enseignement bilingue au Manitoba fut graduellement menacée. Le projet du gouvernement Norris, qui devint par la suite la loi Thorton, devenait le danger le plus mortel pour la perte de notre culture. Ce plan néfaste consistait à établir un système d'écoles "national" par lequel l'enseignement ne se ferait qu'en anglais; celui de la religion en français étant par le fait même éliminé.

Les deux députés de langue française des deux côtés de la Chambre, i.e. MM. Joseph Bernier et Pierre Talbot, représentants respectifs de Saint-Boniface et de La Vérendrye, défendirent notre cause avec éloquence et parlèrent en faveur de positions acquises que l'on avait cru assurées. Au cours de ces discussions, M. Talbot présenta une protestation approuvée antérieurement par une assemblée de plus de 1,500 personnes, recrutées de tous les coins de la province, au vieux Collège de Saint-Boniface, le 25 février 1916. Ces délégués étaient justement inquiets par la première lecture en Chambre du projet de loi Thornton. Les organisateurs de cette démonstration, citoyens de Saint-Boniface, qui s'étaient réunis au préalable le 9 février à l'Hôtel de Ville, formèrent le 'Comité de vigilance' qui fut érigé, lors de la grande réunion du 25 février en 'Comité permanent' avec ordre et mission de convoquer une nouvelle assemblée.

Hélas! Ce que l'on avait prévu anxieusement arriva. Le projet de loi Thornton fut adopté, abolissant ainsi l'enseignement du français dans les écoles élémentaires et par surcroît, défendait l'usage du français comme langue d'enseignement. Donc, rejet complet de l'Ecole Normale Bilingue et suppression de notre système scolaire. Ces attaques violentes provoquèrent la fondation de l'organisme connu sous le nom d'Association d'Education. Le premier Congrès qui eut lieu en juillet 1916 eut pour thème "Foi et Langue" et son président élu fut le Juge en chef, l'Honorable James Prendergast. Le but précis de cette deuxième assemblée majeure fut de mettre en marche les rouages qui permettraient de conserver la langue et les traditions.

La meilleure arme de combat en 1916 fut de se grouper en cercles locaux ou paroissiaux afin de discuter ensemble de la marche à suivre. Durant huit années consécutives, les commissaires canadiens-français tinrent

(Suite, page 3)

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le jeudi par Presse-Ouest, Limitée, au service des 12,000 foyers du Manitoba français. Membre de la M.W.N.A. et des Hebdos du Canada.
DIRECTEUR : Marcien Emond.

REDACTEUR EN CHEF : Jean-Jacques Le François.

SERVICE DES ANNONCES COMMERCIALES : René Guyot. Au téléphone : 247-4823.

Toute correspondance doit être adressée à LA LIBERTE. Case postale 96, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4. Au téléphone : 247-4823.
L'abonnement annuel coûte $7.50 au Canada. $8.50 aux Etats-Unis, et $9.50 dans les autres pays.
LA LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Kingdon Printing (1974) Ltd., 807, rue Erin, Winnipeg, Manitoba R3G 2W2.
Enregistrée comme courrier de deuxième classe : no 0477.

HOMMAGE À CEUX QUI ONT LUTTÉ (suite)

leurs réunions à Saint-Boniface. C'est donc au berceau même de la vie française dans l'Ouest que l'on se consultait sur les moyens de défense. Ainsi, l'Association d'Education put mettre en branle: le Comité exécutif, le Comité de fonctionnement scolaire; le programme de Français; la visite des écoles; le Concours de Français; la Ligue des Institutrices Catholiques de l'Ouest; l'Association des Commissaires de Langue Française; les congrès pédagogiques; les assemblées et perceptions annuelles; le Sou de l'Ecolier, les prêts aux Normaliennes, etc., etc.

Ce fut un travail gigantesque, accompli dans l'ombre, qui demanda un effort communautaire qui engagea: clergé; religieuses; instituteurs; parents; élèves et commissaires. Avec courage et fierté, dirigeants et enseignants surent surmonter de nombreux obstacles.

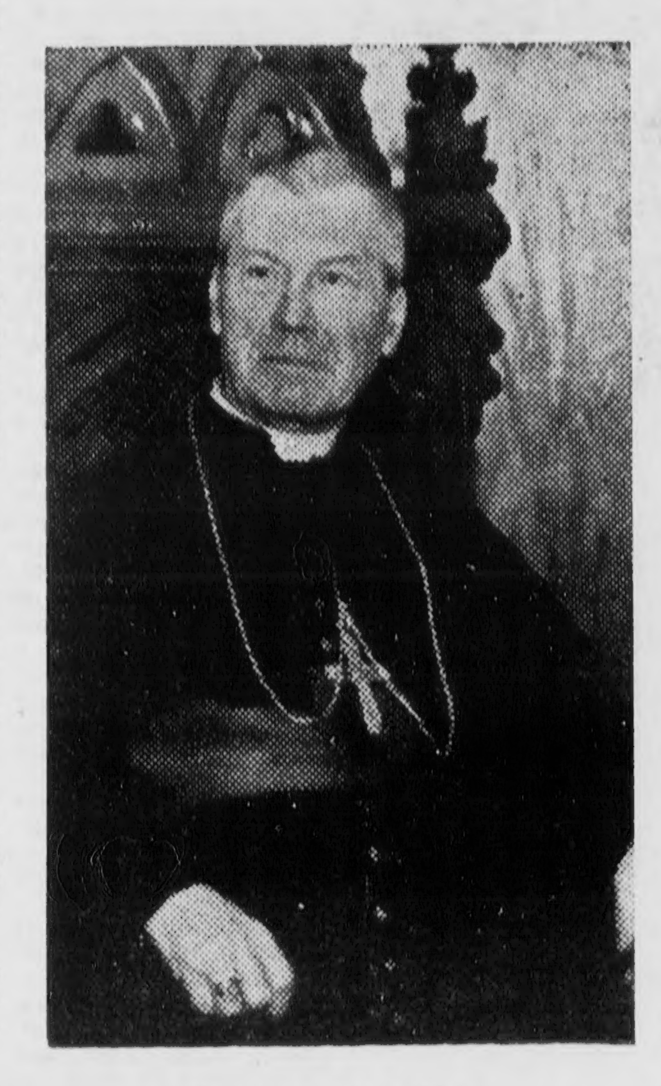
Si cette volonté, en 1916, de conserver la langue maternelle se manifesta avec tant d'ardeur et de ténacité c'est que les consignes formelles de Mgr Béliveau:

"Notre décision est prise et irrévocable. Nous resterons sur nos positions jusqu'à la mort";

"L'Association refuse de rester inerte devant l'assassinat national et religieux de ceux qui ont droit de vivre en ce pays";

"Nous ferons tout notre devoir avant de crier 'Au secours!' mais nous ne nous laisserons pas égorger sans le faire savoir au pays?" créèrent une impression profonde sur nos parents et grands-parents, décidés à reconquérir leurs droits perdus.

Selon Omer Héroux, "L'admirable successeur de Mgr Langevin, Mgr Béliveau, qui tenait déjà dans la lutte ontarienne un rôle si considérable, bénit et encouragea tous les efforts. On peut reconnaître dans les procédés de l'Association le reflet de son esprit méthodique et de son acadienne ténacité"...



Monseigneur Arthur Béliveau

Mgr Béliveau, né le 2 mars 1870 à Mont-Carmel, P. Qué. et ordonné prêtre le 24 septembre 1893 par Mgr L.-F. Laflèche, avait été nommé 3e archevêque de Saint-Boniface le 9 décembre 1915. L'intronisation et la prise du pallium eurent lieu le 4 juin 1916 sous la présidence de Mgr O. Mathieu, archevêque de Regina, Sask. Mgr Béliveau s'affirma dès le début par sa profession de foi en tant que Canadien-français.

. . ."Nous ne pouvons... renoncer à la langue française. Si nous avons le droit, le devoir même de la parler, nous avons également le droit incontestable de la faire enseigner dans les écoles... fréquentées par nos enfants. . ."



M. Joseph-Albéric Marion

Son prédécesseur, Mgr Langevin, lors de l'élection à l'épiscopat de Mgr Béliveau le 24 mai 1913 eut l'occasion de rendre hommage à son collaborateur, qu'il considérait hautement comme un esprit supérieur et un prêtre modèle au jugement sûr, en ces termes: "Sa grande piété et sa science théologique lui ont attiré la confiance des âmes et sa longue expérience des affaires, alliée à une droiture de race, lui a valu l'estime des hommes publics, même de ceux qui n'appartiennent pas à notre foi. . ."

Laissons la parole (tirée d'un discours prononcé le 5 septembre 1955 à la radio CKSB) à l'abbé Antoine d'Eschambault, alors président de la Société Historique :... "Mgr Béliveau passa pardessus les hommes et les partis (politiques), pour aller directement aux pères de famille, les premiers intéressés. Ce fut l'origine de l'Association d'Education, à laquelle il remit les intérêts les plus chers de ses diocésains et compatriotes. On peut dire que l'Association d'Education fut sa création, l'institution qui marqua toute sa carrière. Et il avait vu juste. L'Association d'Education, institut de laïcs et de pères de famille s'est développée comme il avait prévu et est devenue une puissance parmi nous, grâce au dévouement et au savoir-faire de nos laïcs manitobains"...

Mgr Béliveau s'imposa une tâche surhumaine en se donnant tout entier à toutes les oeuvres: prédication, éducation, colonisation, agriculture (prônant la culture mixte), presse. . . En effet, il écrivit sous le pseudonyme de "Pertinax" dans les colonnes de "LA LIBERTÉ" et joua un rôle de premier plan dans la fondation de notre journal, ayant donné comme mot d'ordre aux responsables: Un tirage de 10,000. Le vaillant archevêque subit l'épreuve de l'incendie de l'ancien Collège le 22 novembre 1922; fut frappé d'une hémorragie cérébrale le 27 mai 1931; et dut confier l'administration du diocèse à trois coadjuteurs successifs dont le dernier, Mgr Maurice Baudoux, l'apôtre de la radio française dans l'Ouest, fut celui qui lui succéda comme 4e archevêque de Saint-Boniface, lorsque Mgr Béliveau s'éteignit le 14 septembre 1955.

L'Association naissante de 1916 eut besoin de défenseurs solides. Le paratonnerre par excellence de cet organisme et le bras droit de Mgr Arthur Béliveau fut bien M. Joseph-Albéric Marion de Saint-Boniface. Vétéran de nos luttes scolaires, il fut aussi un apôtre de l'éducation, au dévouement inlassable, qui fournit une carrière des plus fruc-

(suite, page 5)

AU DÉBUT DU SIÈCLE...

ÉLECTRICITÉ, PÉTROLE, PROSPÉRITÉ. LES CANADIENS FRANÇAIS ENCORE PAUVRES.

Le vingtième siècle s'ouvre sous le signe de l'électricité et du pétrole. La vapeur est dépassée. En 1877, Graham Bell avait réussi à transmettre la voix sur fil, entre Montréal et Québec. L'ampoule électrique était apparue en 1880. En 1882, à Toronto, un tramway roulait, mû par le pouvoir de l'électricité et l'année suivante, un hôtel d'Ottawa annonçait un repas complet cuit sur un poêle électrique.

Les génératrices d'électricité sont actionnées par la force des cours d'eau. Le Québec qui, sans charbon, n'avait pas bénéficié de la vapeur, mais riche en cours d'eau, se met à progresser. D'ailleurs, à partir de 1896, le monde occidental connaît une période de prospérité. Les prix montent et les capitalistes investissent. Et le minerai. On commence à utiliser les métaux non-ferreux. Or le Québec est riche en minerai. Le capital anglais et américain envahit la province.

Les Français Canadiens n'ont pas pour cela, en ce début de siècle, plus de capitaux qu'autrefois. L'agriculture ne les a pas enrichis. En fait, leur agriculture est encore retardataire. La population des campagnes déborde dans les villes. La ville, c'est Montréal, Montréal, centre tentaculaire, pôle d'attraction, qui prend nettement le devant sur toutes les autres villes canadiennes, toujours le grand port et l'entrepôt de l'Ouest, centre industriel qui progresse à vive allure et profite de cette main-d'oeuvre à bon marché que constituent les ruraux qui y affluent. Les financiers et les industriels anglais et américains encaissent les profits. La situation des Canadiens français n'avait guère changé depuis Durham qui avait écrit, soixante ans plus tôt: "La majorité des ouvriers est d'origine française, mais elle est au service du capitalisme anglais".

Et le pétrole. Et le moteur à explosion. Et l'automobile qui commence à circuler. Et De Lesseps qui, par un samedi aprés-midi de soleil, parti du lac Saint-Louis dans un monoplan, survole Montréal...

ON CRUT L'ÂGE D'OR ARRIVÉ

"Les rêveurs, écrit Albert Tessier, pensent que l'âge d'or de l'humanité est commencé. La puissance, la richesse, le confort, la science, vont effacer les incompréhensions, les rivalités, les conflits entre les peuples et les individus. La paix universelle approche". Sir Wilfrid Laurier proclame que le vingtième siècle est "le siècle du Canada". Et presqu'immédiatement, et sans consulter le peuple, il dépêche un corps expéditionnaire en Afrique du Sud pour épauler l'armée anglaise qui attaque les Boers chez eux. Cela coûte trois millions. Et bien qu'on dise alors que cela ne crée pas de précédent. . . crée le précédent. Le Canada dorénavant prendra part aux guerres de l'Empire. Laurier répète à satiété que "lorsque la Grande-Bretagne est en guerre, nous sommes en guerre". Il ajoute que "le Canada, rejeton de la vieille Angleterre, entend la défendre". . . et "nous répondrons à l'appel par la formule classique usitée en Angleterre: **Ready, aye ready**". Ce sera 1914 et ce sera 1939. Deux guerres effroyables en 40 ans. On est loin de "la paix universelle". . . Et chaque fois, les politiciens qui avaient promis qu'il n'y aurait pas de conscription au pays pour service outre-mer. . . imposent la conscription pour service outre-mer.

Les réactions sont vives. Les Canadiens français ne comprennent pas les grandes ambitions impériales. Ils ne comprennent pas pourquoi ils doivent aller se battre en Europe quand ils sont attaqués dans leurs droits au pays même, en Ontario, dans l'Ouest, au Nouveau-Brunswick, où l'élément dominant malmène le français. Au sein de la Confédération, le Français Canadien devient de plus en plus minoritaire, donc politiquement — avec ce qui en découle — plus faible. L'Ouest reçoit, en ce début de siècle, des immigrants par milliers et prend un nouveau visage. "Le recensement de 1911, écrivent Farley et Lamarche, montre que l'Ouest diffère totalement du reste du Canada. Rares sont les natifs de cette région. La diversité des langues indique bien une diversité des ethnies. La monoculture, celle du blé, entraîne une très faible densité de la population. La population de sexe masculin dépasse de beaucoup celle du sexe féminin et la moyenne d'âge n'est que de 25 ans. La société de l'Ouest est essentiellement rurale alors que le Québec et l'Ontario sont déjà aux prises avec des problèmes d'urbanisation. (...) La culture d'un seul produit rend le fermier dépendant de l'extérieur. Il n'est plus le pionnier en vase clos, mais un entrepreneur qui doit vendre son produit sur le marché. De plus, ce fermier est tout à fait étranger aux querelles politiques traditionnelles du Canada. On assiste alors, dans l'Ouest, à la naissance de nouveaux mouvements politiques". Winnipeg, capitale du blé, compte 136,000 habitants en 1911.

LA CRISE DE LA CONSCRIPTION

La crise éclate au Québec quand le gouvernement fédéral impose la conscription. A Montréal, on dynamite, au cri de "Vive la révolution", la maison de Lord Atholstan, propriétaire du **Star.** A Québec, la foule saccage les bureaux du **Chronicle** et de "L'Evénement", s'attaque à des bureaux d'inscription militaire. La police fédérale arrête les gens sur la rue car quelque 5,000 conscrits brillent par leur absence. Nombre de jeunes appelés sous les drapeaux se sont enfuis dans les bois quand les exemptions aux fils de cultivateurs ont été abolies. Il y a des morts quand des soldats anglais qu'on a dépêchés de Toronto tirent sur la foule à Québec. "La Presse" du 2 avril 1918 titre: "Cinq civils sont tués par les soldats à Québec — des arrestations par centaines — le règne de la soldatesque".

LE FOSSE S'ÉLARGIT ENTRE FRANÇAIS ET ANGLAIS. MOTION SÉPARATISTE À LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS.

Le Québec s'isole et le fossé s'élargit entre Français et Anglais. L'Ontario refuse de laisser enseigner le français dans ses écoles. La presse anglophone devient violente: "Nous devons, écrit l'**Evening Telegram**, sauver le Québec en dépit de lui-même et le replacer dans le droit chemin, même s'il faut employer la force!" Au mois de décembre 1917, le député libéral à l'Assemblée législative du Québec, Joseph-Napoléon Francoeur, présente sa motion célèbre: "Que cette Chambre est d'avis que la province de Québec serait disposée à accepter la rupture du pacte confédératif de 1867, si dans les autres provinces, on croit qu'elle est un obstacle à l'union, au progrès et au développement du Canada". Francoeur, qu'appuie Hector Laferté, "défend (la) motion, rapportent Farley et Lamarche, en disant que le Canada français, depuis 50 ans, est souvent allé à l'extrême limite de la conciliation et de la concession pour réunir les deux groupes linguistiques. Il désire exprimer **le sentiment de la majorité de la population qui est fatiguée d'être traitée de la sorte et qui pense que le temps est venu de cesser ces luttes futiles et d'accepter ses conséquences logiques"**. Le débat sur cette motion dure des semaines "tandis que le premier ministre Gouin s'emploie à convaincre Francoeur de retirer sa motion, désireux d'éviter un vote sur cette question".

Jean de Lotainville

BOURSES D'ÉTUDES DISPONIBLES

Le Ministère du Tourisme, des Loisirs et des Affaires culturelles désire annoncer la disponibilité de bourses d'études pour quatre cycles courts de perfectionnement à l'Ecole Internationale de Bordeaux, France, dans les domaines suivants:

1. évaluation des projets de développement, du 15 septembre au 16 octobre;
2. financement international des projets de développement, du 18 octobre au 27 novembre;
3. perfectionnement et gestion d'entreprise, du 27 septembre au 21 décembre;
4. organisation et gestion des collectivités locales en milieu rural, du 1er octobre au 30 décembre.

Les personnes intéressées sont invitées à communiquer avec le Secrétariat des Relations culturelles fédérales-provinciales (946-7474) pour plus de renseignements, et pour obtenir un formulaire d'inscription.

Afin qu'un comité de sélection puisse se prononcer sur les dossiers des candidats, nous vous demandons de nous remettre votre candidature avant le 1er septembre pour le deuxième cycle, le 15 août pour le premier, le troisième et le quatrième cycle.

MARIE JUBINVILLE
Directeur adjoint



60e anniversaire de mariage



Le 17 juillet 1976 a marqué un événement important et joyeux pour la famille de M. et Mme Arthur Lemay. Ce jour-là, en effet, les huit enfants de la famille Lemay ainsi que les petits-enfants et arrière-petits-enfants se réunissaient autour de leurs parents et grands-parents.

La fête débuta par la célébration eucharistique, à 16 heures, en la chapelle des Marianistes à Saint-Boniface. Le R. P. Roussin, s.m., présida la célébration et félicita les jubilaires à l'occasion de leur soixantième anniversaire de fidélité l'un à l'autre dans la vie conjugale. En ce jour, le Seigneur réalisait pour le jeune couple d'il y a soixante ans le voeu entendu de la bouche de Mgr Arthur Béliveau, oncle de M. Arthur Lemay, alors qu'à la messe de mariage, il prononçait l'oraison suivante: "Que le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Isaac, le Dieu de Jacob soit avec vous! Qu'il réalise en vous sa promesse afin que vous puissiez voir les enfants de vos enfants jusqu'à la troisième et quatrième génération."

Ce voeu est devenu réalité puisque M. et Mme Arthur Lemay eurent dix enfants dont huit vivants. Ce sont: Thérèse (Mme Paul Paquin), Juliette (Mme Adolphe Huot) Jules, Jean-Paul, Marcel (décédé), Pierre, Lucien, Marcien, Lucille (Mme Georges Gauthier), et Maurice (décédé). Ils comptent 28 petits-enfants et 13 arrière-petits-enfants.

La lecture de la Parole à la messe fut faite par Jacqueline Finlayson (née Huot), l'aînée des petits-enfants.

Un délicieux repas servi par les restaurateurs Pelland rassembla tout ce monde dans une joyeuse réunion. On regretta toutefois le malaise qui empêcha M. Lemay d'assister jusqu'à la fin à cette unique réunion familiale.

Au cours du repas, le toast à la santé des jubilaires fut porté par Mme Georges Gauthier. L'aîné des garçons, Jules, adressa la parole au nom de tous les enfants. Le Frère J.-O. Provencher, s.m. et frère de Mme Lemay (née Blanche Provencher), exprima des félicitations et rappela quelques souvenirs du passé. Il assura les jubilaires que les prières de tous étaient avec eux pour rendre grâce au Seigneur des nombreux bienfaits reçus au cours des 60 dernières années. Il félicita M. Edmond Lemay venu de Californie pour célébrer cet anniversaire avec son frère. Les jubilaires apprécièrent spécialement une dépêche venue de M. Ed. Beaudry, apportant des voeux.

Aux jubilaires, tous leurs amis redisent de tout coeur: AD MULTOS ANNOS.

Des représentants de 26 familles hébergées dans deux écoles, à Montréal, et aux prises avec la faim — ces familles comptent 60 petits enfants — se sont rendus manifester le 15 du mois à l'entrée du Village olympique. Ils réclamaient qu'on leur remit la nourriture saine qui y serait jetée chaque jour par les cuisines du village. Les "sinistrés" affirment qu'ils n'ont pu trouver de logements parce que plusieurs habitations se sont données une vocation olympique à leur détriment. Un aide-cuisinier travaillant au Village olympique aurait fait savoir à un reporter du journal *Le Devoir* qu'effectivement, au moins 30% de la nourriture de qualité préparée chaque jour allait directement à la poubelle "parce que plusieurs des résidents du village décidaient d'aller plutôt manger à l'extérieur, afin de mieux connaître les Québécois". Apparemment, plusieurs des familles "sinistrées" n'avaient rien pour se nourrir parce qu'elles n'avaient pas reçu les allocations du Bien-être social ou leurs prestations d'assurance-chômage ayant changé d'adresse à la suite du déménagement. Des représentations ont été faites au ministre Québécois des Affaires sociales pour qu'on vienne en aide à ces familles. Quant à la Ville de Montréal, un porte-parole des "sinistrés" a déclaré que "la Ville n'a même pas daigné envoyer un seul sac de *chips* aux enfants". Arrivés à la barrière du Village olympique, les deux camions des manifestants, bondés d'enfants, ont immédiatement été mobilisés et refoulés par des policiers et des militaires.
(Photo CP)

Mme Emma Hogue célèbre ses 98 ans



MADAME EMMA HOGUE

Mme Thomas J. Hogue, qui a fêté son 98e anniversaire de naissance le 23 juin dernier, espère bien célébrer son centenaire. Née Emma Girardin à Webster, Massachusetts, Etats-Unis, elle est venue à Winnipeg à l'âge de deux ans avec ses parents, M. et Mme Napoléon Girardin. Mariée en 1907 à M. Hogue, fermier de la région de La Salle, Manitoba, ils ont élevé huit enfants et demeurèrent sur la ferme jusqu'en 1946, alors que le couple déménageait à Vancouver pour une période de deux ans. M. Hogue est décédé en 1955. Mme Hogue passe la plupart du temps en chaise roulante, mais elle récite le chapelet, se donne le plaisir de prendre des petites marches tous les jours. Malgré son âge avancé elle se fait encore conduire aux cathédrales de Winnipeg et de Saint-Boniface et autres chapelles de temps en temps et jouit encore de visites chez ses parents et amis. Elle a 38 petits-enfants et 34 arrière-petits-enfants.



L'Association Canadienne-Française de l'Alberta a cinquante ans!

Ne manquez pas son grand

CONGRÈS

les 5, 6 et 7 novembre

Pour plus de renseignements, communiquez avec le Secrétariat à Edmonton en composant le numéro 1 - 429-7611

"L'école bilingue: réussite ou échec?"

Il n'y a pas de plus grande douleur que de se rappeler le temps du bonheur dans l'infortune.
(Dante)

GLADSTONE
RENT CAR A RENT TRUCK
A MEILLEUR MARCHÉ
775-4545
Jean Gauthier
gérant

TEL.: 247-6202 296, RUE MARION, ST-BONIFACE
COLLETTE'S
PRINTING & DUPLICATING
IMPRIMERIE INSTANTANÉE
DACTYLOGRAPHIE - PHOTOCOPIES

Du côté de la cuisine

Jardinière d'été

L'été est enfin arrivé et tous s'en réjouissent pour différentes raisons. L'une d'entre elles réside dans l'abondance d'approvisionnement de légumes frais et colorés. Ils sont si attrayants qu'ils agrémentent tout repas! Ils fournissent aussi des nutriments importants et des fibres alimentaires. Ici, qualité et nutrition vont de pair car ils atteignent leur plein potentiel lorsque fraîchement cueillis et utilisés peu de temps après.

Voici une recette développée par les **Services consultatifs de l'alimentation d'Agriculture Canada,** laquelle utilise plusieurs légumes d'été. Elle s'intitule: "Jardinière d'été" et se prépare juste avant le repas. Si possible, utiliser l'eau de cuisson des légumes dans des soupes, sauces ordinaires ou sauce à la viande, car l'eau dissout plusieurs nutriments:

2 tasses de carottes tranchées
2 tasses de pommes de terre pelées et coupées en dés
½ tasse d'eau bouillante
½ c. à thé de sel
¼ tasse de beurre
1 courgette tranchée mince
3/4 tasse d'oignon vert haché
1 paquet (10 onces) d'épinards
1 c. à thé de sel
¼ c. à thé de poivre

Cuire les carottes et les pommes de terre dans l'eau bouillante salée jusqu'à ce que presque tendres (environ 6 minutes). Egoutter. Ajouter le beurre, la courgette et l'oignon. Cuire 3 minutes de plus. Ajouter les épinards, le sel et le poivre et cuire jusqu'à ce que les épinards soient tendres (environ 3 minutes de plus). Quantité: 6 portions.

Durant l'été, les hôtesses ont peu d'exigences: elles recherchent simplement des mets magiques qui ne requièrent aucune cuisson, qui sont rapides, faciles, attrayants, frais, économiques et nutritifs. Un aliment qui répond à tous ces critères est au premier abord impossible à trouver; cependant les salades en gelée faites de fruits et légumes de chez nous remplissent admirablement ces conditions et, ô bonheur, sont tellement rafraîchissantes!

Les salades en gelée

Les salades en gelée utilisent soit de la gélatine non aromatisée ou de la gelée en poudre. Ainsi on utilise la gélatine non aromatisée quand d'autres ingrédients sont là pour rehausser la saveur, comme le jus de tomate dans l'aspic aux tomates. Généralement on la fait gonfler dans un liquide froid, puis dissoudre par l'action de la chaleur ou par l'addition d'un liquide chaud. Pour leur part, les gelées en poudre, étant sucrées et aromatisées, transmettent leurs saveurs caractéristiques. On peut les dissoudre immédiatement dans de l'eau chaude. Vous pourriez essayer une base au citron avec une salade de poisson, une aux pommes avec le porc ou aux pêches avec le poulet. Pour ajouter du piquant, on utilise soit du jus de citron, du vinaigre blanc ou du vinaigre de cidre.

Si l'on veut que le démoulage soit facile, utiliser des moules légers en aluminium ou en cuivre, de préférence aux plats en verre ou à four. Badigeonner l'intérieur de tous les moules avec un peu d'huile pour faciliter le démoulage.

Voici maintenant quelques suggestions pour démouler facilement une salade en gelée:

- Passer le plat de service à l'eau froide afin que la salade glisse facilement après le démoulage.
- Passer la pointe d'un couteau autour des parois intérieures ou moule.
- Placer le moule dans un bol d'eau chaude (non bouillante) pendant 1 ou 2 secondes.
- Essuyer l'extérieur du moule; l'incliner légèrement pour permettre à l'air de circuler sous la gelée ce qui facilite le démoulage.
- Renverser le plat de service sur le moule et retourner le tout.
- Décorer, réfrigérer.

Les services consultatifs de l'alimentation d'Agriculture Canada ont créé deux recettes qui ajouteront une note de fraîcheur à vos menus d'été. Ce sont: "Salade de concombre et crème sure en gelée" et "Salade de pommes de terre moulée". Ces suggestions arrivent à point car les mois de juillet et août sont aussi ceux des salades. C'est d'ailleurs à ce moment que les produits frais canadiens sont les plus abondants. Donnez donc libre cours à votre imagination et vos récriminations contre la chaleur diminueront comme par enchantement!

SALADE DE CONCOMBRE ET CRÈME SURE EN GELÉE

1 paquet (3 onces) de gelée en poudre à la lime
1 tasse d'eau bouillante
3/4 c. à thé de sel
2 c. à table de vinaigre
1 c. à thé de ciboulette hachée finement
1 ¼ tasse (1 demiard) de crème acidifiée (crème sure commerciale)
¼ tasse de sauce à salade ou de mayonnaise
1 3/4 tasse de concombre pelé, en dés

Dissoudre la gelée dans l'eau bouillante; y incorporer sel, vinaigre et ciboulette. Refroidir jusqu'à ce que partiellement pris, puis ajouter les autres ingrédients en pliant et verser dans un moule de 4 tasses. Laisser prendre (environ 3 heures). Si désiré, servir sur de la laitue garnie de tranches de radis. Quantité: 6 portions.

SALADE DE POMMES DE TERRE MOULÉE

1 enveloppe de gélatine non aromatisée
¼ tasse d'eau
2 tasses de bouillon de poulet
½ c. à thé de sel
Pincée de poivre
1 oeuf cuit dur, tranché
4 tranches de tomate
1 tasse de pommes de terre cuites, en dés
1 tasse de tomates en dés
1 tasse de céleri en dés
1 c. à table d'oignon haché

Faire gonfler la gélatine dans l'eau. Mêler les assaisonnements au bouillon et amener à ébullition; y dissoudre la gélatine. Verser une mince couche dans le fond d'un moule à pain graissé de 9 x 5 pouces, et refroidir jusqu'à ce que bien pris. Disposer l'oeuf tranché et les tomates sur la gélatine. Refroidir le reste du mélange jusqu'à ce que partiellement pris. Incorporer les légumes en pliant. Verser dans le moule. Laisser prendre (environ 3 heures). Démouler. Si désiré, garnir de verdures. Quantité: 6 portions.

[Services consultatifs de l'alimentation Agriculture Canada]

HOMMAGE À CEUX QUI ONT LUTTÉ (suite)

tueuses. M. Marion, Commandeur de l'Ordre de Saint-Grégoire le Grand, fut 50 ans commissaire d'école à Saint-Boniface (de 1904 à 1954); président de la Commission Scolaire de Saint-Boniface durant 44 ans (de 1910 à 1954); membre du Bureau des Aviseurs durant 16 ans (de 1938 à 1954); échevin de Saint-Boniface également pendant 16 ans (de 1906 à 1922); membre de l'Exécutif de l'Association d'Education durant 38 ans (de 1916 à 1954) et président de l'organisation durant 10 ans (de 1936 à 1946). M. Marion mourut à l'âge vénérable de 89 ans en février 1954 à la suite d'un accident.

Sa philosophie de vie peut se résumer ainsi: "Si vous êtes battus, ne criez pas; si vous donnez votre parole d'honneur, tenez-la jusqu'au bout; argumentez... mais poliment." Aucun signe de faiblesse. "Un pilier solide, que nul contretemps, nul contrecoup n'a jamais pu ébranler." (La Liberté, février 1954).

Cet homme de confiance de l'Association sut mener la lutte, une "bonne lutte" comme il aimait à dire, avec ténacité, mais avec des tactiques bien personnelles qui démontraient chez lui de l'intégrité, clairvoyance, finesse d'esprit et affabilité. Il n'accepta jamais de salaire pour tout ce qu'il accomplit pour la "cause" par exemple: démarches auprès du Ministère de l'Instruction publique, réunions régionales des commissaires d'écoles, visites de ces derniers à son domicile; demandes de permis en faveur d'une institutrice, etc., etc.

Piété solide et deux ambitions le caractérisent. Servir Dieu et la cause de l'Association au Manitoba. Au Congrès de l'Association de 1946, M. Marion déclarait: "Je prie le Créateur de me conserver encore quelques années sur la terre et de me donner la force de combattre pour la "bonne cause" jusqu'à ce que je ferme les yeux à la lumière et que le Maître m'appelle à Lui." (La Liberté, février 1954) - Causerie prononcée à CKSB par le R. Père Léo Lafrenière, O.M.I.)

En 1976, on peut constater avec satisfaction que l'enseignement du français est rétabli; que nos positions sont affermies de nouveau et que l'école française et l'Institut pédagogique sont reconnus. Cependant, les luttes et les combats sont loin d'être terminés. Constatation malheureuse! L'opposition n'est plus formée par le gouvernement mais par les nôtres... Etrange paradoxe! Non seulement au Manitoba, mais à travers le pays monte la vague de plus en plus menaçante de l'assimilation et de l'anglicisation. La faiblesse des parents, le manque de patriotisme de la masse et le laisser-aller de l'élite ont formé un nombre incroyable de "croulants".

Même dans le domaine de la foi et de l'oecuménisme, on refuse dans certains milieux de reconnaître les droits des Canadiens-français. Suivant le Père Irénée Beaubien, s.j., directeur du Centre de l'Oecuménisme à Montréal, les Canadiens-Français ont été bloqués dans la pleine participation de rencontres interconfessionnelles. On s'est fiché de l'usage de la langue française dans ces dialogues. Les membres du clergé anglais croient que toutes discussions oecuméniques doivent se dérouler en anglais, alors qu'elles sont censées être bilingues. "Voilà une prise de position qui n'est pas chrétienne", d'ajouter le Père Beaubien. "Les Canadiens-français ne demandent pas ce qui n'est pas dans leur droit. De tous les groupes chrétiens au Canada, le plus vieux, le plus nombreux et le plus homogène est composé de Catholiques de langue française, spécialement au Québec". (traduit de l'édition du 26 juin 1976 du Catholic Register)

(suite, page 6)

de ci, de ça...



ATTENTION! — Le ministère fédéral de la Consommation et des Corporations met en garde les citoyens contre une machination qui amènerait des gogos à acheter, au prix de $37.50, une "chaîne de lettres" qui pourrait "rapporter" $50,000. Les agents du ministère disent que la lettre en question est déjà en circulation... Attention, ceux qui croient au Père Noël. . . il n'existe pas. Et puis, il s'agit ici de ce que l'on appelle des "ventes-pyramides", qui tombe sous le CODE CRIMINEL. C'est-à-dire que toute personne qui distribue, achète ou vend la lettre en question est passible de deux ans d'emprisonnement en vertu du code criminel du Canada (Section 189 (1)e). De plus, il peut s'agir d'une infraction à la section 36.3 de la LOI RELATIVE AUX ENQUETES SUR LES COALITIONS. Les personnes qui désirent se renseigner plus avant sur le sujet peuvent communiquer avec les représentants du ministère fédéral de la Consommation et des Corporations, à Winnipeg, au 985-5567.

* * *

NUMÉRO D'URGENCE À WINNIPEG. — A compter de dimanche, le 1er août, le seul numéro à composer en cas d'urgence à Winnipeg, sera 911. Il n'y aura plus de réponse à l'ancien numéro (999) sauf un message enregistré disant à la personne qui appelle que le nouveau numéro est 911.

* * *

Le français dans les communications air-sol. — OTTAWA (PC) — Une association internationale regroupant les pilotes et les contrôleurs de langue française vient d'accorder un appui sans réserve à la position défendue par l'Association des gens de l'air du Québec en faveur de l'implantation du bilinguisme dans les communications aériennes.

Dans une lettre adressée à divers organismes concernés, l'Association internationale des navigants de langue française, qui a son siège à Paris, rejette les allégations de ceux qui s'opposent au bilinguisme dans les radiocommunications en invoquant des arguments relatifs à la sécurité.

Ces affirmations, selon l'Association, "ne sont pas étayées du moindre commencement de preuve, mais sont au contraire démenties par une pratique quotidienne et quasi universelle".

Le président de l'organisme, M. C. Bouvier-Muller, rappelle que ceux-là même qui combattent le bilinguisme au Québec "s'en accommodent" depuis 30 ans lorsqu'ils volent au-dessus de Paris, Genève, Rome, Madrid ou Athènes.

M. Bouvier-Muller estime d'ailleurs que les pilotes et contrôleurs anglophones qui se contentent de parler une seule langue sont moins compétents que les navigants multilingues.

"Par égard pour nos amis anglo-saxons, poursuit-il, et compte tenu de leur sous-compétence linguistique, les services de contrôle du monde entier sont à même d'utiliser l'anglais, mais cette langue ne possède aucune vertu particulière qui en fasse un outil plus sûr qu'un autre."

De la même façon, M. Bouvier-Muller écarte l'argument de ceux qui prétendent que l'usage de plusieurs langues sur les ondes radio rend le travail des pilotes plus difficile, puisque la responsabilité d'assurer un écart suffisant entre les appareils incombe à la tour de contrôle et non aux équipes de pilotage.

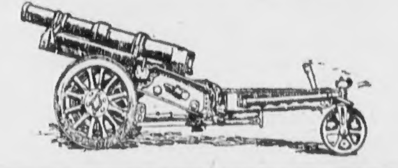
Considérant comme "injurieuses" pour la conscience professionnelle des pilotes et contrôleurs de langue française "les allusions suivant lesquelles les francophones feraient passer leurs convictions linguistiques avant la sécurité aérienne", l'Association internationale des navigants de langue française souhaite que le droit à l'usage de la langue française cesse d'être contesté aux contrôleurs et pilotes francophones.

* * *

Le vaisseau spatial Viking sur la planète Mars. — L'exploit du vaisseau spatial américain Viking I qui a atteint la planète Mars et transmet à la Terre des photos d'une clarté étonnante défie l'imagination. Un voyage de quelque 213 MILLIONS de milles. . . à une vitesse qui est celle à laquelle voyage la LUMIÈRE. . . La transmission du premier message de l'engin à la Terre indiquant qu'il avait atteint la planète mit 19 MINUTES à parcourir les 213 MILLIONS DE MILLES. . . Cette expérience coûte des milliards. . . On veut savoir s'il y a de la vie sur la planète Mars. . . Quelques milliards pourraient sans doute aider, faisait remarquer quelqu'un, à améliorer les conditions de vie sur. . . la Terre. . .

* * *

"Décadence bourgeoise". — Les athlètes féminins de l'URSS ont été sollicitées pour poser leur candidature à l'élection de "Miss olympique nue" et toute la délégation olympique soviétique a été invitée par la firme Coca-Cola à passer 38 heures dans un club privé de Rawdon dans les Laurentides. Les Soviétiques ont dit "niet" en ajoutant qu'ils rejetaient ces "manoeuvres capitalistes de la décadence bourgeoise". C'est clair. Pour mieux illustrer leur pensée ils ont installé un grand portrait de Lénine à la porte du bureau de réception de leur résidence au Village olympique et ils ont apposé au-dessus une faucille et un marteau.



HOMMAGE À CEUX QUI ONT LUTTÉ (suite)

Il est clair maintenant qu'un bon nombre de gens d'expression anglaise ne veut pas affirmer que les Canadiens-français forment une nation bien particulière, ce qui veut dire: "une communauté humaine, qui, du fait de son unité historique, linguistique, religieuse ou même économique, est animée d'un vouloir vivre commun." Pour les chrétiens ou les croyants, que d'allusions bibliques à l'égard des nations, dont l'existence a été bien voulue par Yahvé. On y parle de peuples qui jubilent, chantent, exultent ou crient de joie, tapent des mains, pleurent ou grondent comme les grandes eaux. Des références bien spécifiques sont les suivantes tirées:

1) du Psaume 66: "Les yeux sur les nations, il (Yahvé) veille". . .

2) du Psaume 87:. . . "Il inscrit au registre les peuples: 'Un tel y est né',..."

3) du Prophète Isaïe, dans le Livre de la Consolation d'Israël: "J'ai mis sur lui mon esprit parce qu'il apporte aux nations le droit."

4) de l'Apocalypse de saint Jean sur la Jérusalem messianique, au verset 24: "Les nations marcheront à sa lumière et les rois de la terre viendront lui porter leurs trésors."

5) de l'Evangile de saint Matthieu: "Allez, enseignez toutes les nations. . ."

Comment peut-on alors oser nier les droits des nations?. . .

Au plan local, par exemple, à la Cathédrale de Saint-Boniface, qui est l'église des fidèles d'expression française, les autorités ecclésiastiques doivent souvent rappeler à l'ordre certaines personnes, censées de bonne foi, qui ont l'audace de réclamer des messes célébrées entièrement en anglais. C'est le comble de l'opiniâtreté de demander ainsi pareil service dans une église qui est avant tout "l'église paroissiale d'une communauté très spécifique qui assure à elle seule la présence des prêtres et tout le soutien financier qu'exige cette église." Des paroisses furent fondées à Saint-Boniface pour répondre aux besoins spirituels des anglais, qui sont, d'ailleurs, très bien servis. Ces faits furent clairement rappelés dans les Bulletins paroissiaux des 11 novembre 73, 17 novembre 74 et 27 juin 76, par le curé actuel, l'abbé Léo Couture, qui garde un oeil vigilant, tout en maintenant une attitude compréhensive et tolérante dans certains cas bien particuliers.

Deux ou trois fois par année, lors de célébrations diocésaines, on y insère de l'anglais. C'est un geste de courtoisie envers les catholiques d'expression anglaise. Celle qui a marqué, le 20 mai 76, le 25e anniversaire sacerdotal de Mgr Antoine Hacault, 5e Archevêque de Saint-Boniface, a respecté les droits sacrés et historiques des paroissiens. Par exemple, la cérémonie première et préliminaire, empreinte à la fois de joie et de piété, qui se déroula dans les ruines de l'ancienne Cathédrale, fut entièrement en français, mettant ainsi notre langue à la place d'honneur qui lui revient.

Comme au temps de Nos Seigneurs Provencher et Béliveau, anciens curés de la Paroisse de la Cathédrale, près de l'historique Rivière Rouge, montent encore vers le Seigneur, dans la langue douce et noble de nos pères, des chants et des hymnes de joie, d'amour et de reconnaissance.

Face à tous ces événements qui témoignent de hausses ou de baisses dans la vie française manitobaine, un sérieux examen de conscience individuel et collectif s'impose. Une réelle sincérité ordonne de commencer à faire usage du français entre nous, les Canadiens-français, chacun dans son propre milieu.—

1) dans les foyers: par exemple, entretiens ou propos familiaux; appels téléphoniques; lectures de journaux ou revues; écoutes à la radio et télévision;

2) dans les milieux sociaux: réunions ou assemblées; fêtes et soirées agréables; noces avec discours qui nécessitent un maître de cérémonies;

3) dans les célébrations religieuses: baptêmes; funérailles et mariages;

4) dans la correspondance: lettres; faire-part; invitations particulières; cartes de sympathie ou de remerciements; chèques; adresses avec noms bien historiques comme celui de Saint-Boniface, mis en relief;

5) à l'école: en classe, dans les jeux ou en récréation;

6) dans les endroits pour service public: bureau de poste; hôtel de ville; librairie, etc.

7) dans les réclames: enseignes; affiches; publications; annonces ou avis;

8) en témoignage et appui envers les organismes et mouvements francophones et culturels: la S.F.M.; l'E. F.M.; la Société Historique; le Cercle Molière; le Cent Nons; les Intrépides; les Gais Manitobains, etc., etc.

Il ne s'agit pas ici d'exprimer une formule mathématique, un pourcentage bien déterminé ou se servir d'une recette magique pour obtenir une certaine quantité de français. Mgr Béliveau et M. Marion, à cause de leur sens pratique, n'en ont jamais fait l'essai, mais en 1976 leurs consignes ou mots d'ordre doivent plus que jamais et sans délai devenir les nôtres. C'est à nous de mettre du français partout; de parler; de vivre; de chanter et de boire jusqu'à ce que la coupe déborde... Avouons humblement la nécessité d'une bonne injec-

(suite, page 8)

Permutations chez les prêtres de l'archidiocèse de Saint-Boniface

M. l'abbé Lucien ROY, qui revient d'une année d'étude, est nommé curé de la paroisse de Notre-Dame-de-l'Assomption à Transcona.

M. l'abbé Philippe JEAN, qui a laissé la paroisse de La Broquerie et Marchand, est nommé curé de la paroisse de Sainte-Agathe.

M. l'abbé Marcel TOUPIN, après un stage de deux ans au Collège Mathieu de Gravelbourg, est nommé curé de La Broquerie et Marchand.

M. l'abbé Gérard TOUPIN, vicaire économe de Letellier et d'Emerson, avec responsabilité pastorale de la mission Roseau River Christian Center, est nommé curé.

M. l'abbé Aurèle LALONDE assure la charge pastorale de Sainte-Rita et de Whitemouth et Elma.

M. l'abbé Gilbert GARIÉPY, directeur de la pastorale à l'Hôpital Général de Saint-Boniface, prendra une année d'étude pour se spécialiser en pastorale hospitalière.

M. l'abbé Edmond BARIL est nommé directeur intérimaire de la pastorale à l'Hôpital Général de Saint-Boniface pour une année.

M. l'abbé Gérard OBLONCZEK, arrivé depuis quelques mois de Pologne, est nommé vicaire à Saint-Emile à partir du 1er septembre.

Sur présentation de leur supérieur majeur respectif:

- Père Maurice DIONNE, C.SS.R., est nommé official du Tribunal diocésain.
- Père Daniel LAVOIE, C.SS.R., est nommé vicaire à Sainte-Anne-des-Chênes.
- Père Raymond ROUSSIN, S.M., est nommé animateur diocésain de la pastorale des vocations (mi-temps).

Bain '76

Le 3 juillet dernier se dirigeaient vers Cap-Rouge, Québec, soixante-treize professeurs des quatre provinces de l'Ouest. Notre but unique: prendre un bon Bain à la française, c'est-à-dire renouveler notre pédagogie de l'enseignement du français, perfectionner notre langue, "vivre" notre culture française.

Le dimanche, 4 juillet, première rencontre des professeurs avec les treize membres de l'équipe responsable des cours, des ateliers et des activités de Bain '76.

C'est le lundi, 5 juillet. . . Les cours sont lancés. C'est sérieux!. . . Les soixante-treize professeurs sont divisés en cinq groupes en vue de suivre à tour de rôle les cinq cours magistraux suivants: Histoire de la langue, Etude de textes, Stylistique comparée, Grammaire et phonétique, Grammaire et stylistique. Ces cours sont solides et très pratiques. A l'horaire s'ajoutent des ateliers culturels des plus enrichissants: audio-visuel, lecture expressive, expression orale, publicité, ciné-club, excursions et contacts.

Dès le mercredi, 7 juillet, le Ministère des Affaires culturelles du Québec nous invite à une réception donnée au Restaurant "A la Bastille", situé dans le Vieux Québec.

Pour alléger et agrémenter le tout, viennent s'intercaler des activités sportives variées: balle molle, ballon volant, soccer, pétanque, tennis, badminton, natation, etc...

Il est évident que les quatre semaines passées à Cap-Rouge s'annoncent des plus "fructueuses"!. . . Vive Bain '76!

Soeur Yvonne Jamault

L'UNION NATIONALE MÉTISSE SAINT-JOSEPH

convoque une réunion importante lundi le 2 août au Chalet Louis-Riel, au 67, rue Ritchfield, à Saint-Vital. Réunion importante.

Il y a du nouveau de ce côté-ci de la rivière!



VOYAGEUR
AUTO LEASING & RENTAL
à court ou à long terme

TARIFS DIVERS: à la journée, fins de semaines, à la semaine

1976 Dodge Darts & Aspens

366, rue Marion, angle Des Meurons
Pour renseignements généraux et sur les tarifs, appelez
233-7018



1609, chemin Pembina. 453-4048 — 558, chemin Saint Mary's 233-8158

SPECIALTY HOME FASHION CENTRE

Tapis, revêtement à plancher Solarian, Tentures, lambris et auvents en aluminium

1440, avenue Corydon
Tél. : 453-70♦1

Avis d'Audience Publique

Ottawa, le 14 juillet 1976

STATIONS RÉÉMETTRICES DE RADIO PRIVÉES DE FAIBLE PUISSANCE DANS LES RÉGIONS ÉLOIGNÉES

Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes a publié, le 13 juillet 1976, un avis public concernant les stations réémettrices de radio privées de faible puissance dans les régions éloignées.

Tous les intéressés peuvent se procurer des copies de l'avis public ci-haut mentionné aux endroits suivants: le bureau du CRTC à Ottawa, les bureaux régionaux du CRTC à Montréal (Qué.) et à Victoria (C.-B.).

Guy Lefebvre
Secrétaire général



Conseil de la Radio-Télévision Canadienne — Canadian Radio-Television Commission

Avis d'Audience Publique

Ottawa, le 20 juillet 1976.

TÉLÉCOMMUNICATIONS

OTTAWA (ONTARIO)

HÔTEL CHÂTEAU LAURIER

LE 27 SEPTEMBRE, 1976, 9 h 00

Avec la proclamation de la Loi sur le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes, le 1er avril 1976, le nouveau C.R.T.C. a acquis une juridiction exercée antérieurement par la Commission canadienne des transports sur les entreprises de télécommunications au Canada.

D'abord, pour exercer ces nouvelles responsabilités, le Conseil croit qu'il serait de mise d'indiquer la ligne de conduite qu'il compte suivre dans l'exercice de sa juridiction énoncée dans la nouvelle loi, et soulever un nombre de questions fondamentales à l'égard des pratiques et procédures en matière de télécommunications.

Le Conseil a donc publié un énoncé intitulé La réglementation des télécommunications - procédures et pratiques et a décidé tout d'abord d'inviter les entreprises de télécommunications et toutes les personnes intéressées à présenter des commentaires écrits sur les suggestions élaborées dans cet énoncé et sur tout autre sujet concernant les pratiques et procédures dont le Conseil devrait tenir compte dans ses activités réglementaires en télécommunications. Ces commentaires devront être adressés au Secrétaire général du Conseil à 100, rue Metcalfe, Ottawa, Ontario, K1A 0N2, au plus tard le 13 septembre 1976 et seront étudiés lors d'une audience publique qui commencera le 27 septembre 1976 au Château Laurier à Ottawa.

Toutes ces propositions qui englobent un très grand nombre de sujets, visent cinq objectifs distincts:

1. assurer plus de précision et de profondeur aux audiences du Conseil afin d'améliorer les décisions;
2. aider les entreprises de télécommunications à échanger de manière efficace et continue avec le Conseil sur des questions spécifiques;
3. faciliter une participation accrue du public au processus de réglementation en simplifiant les modalités d'intervention;
4. favoriser une participation plus documentée des intervenants aux audiences publiques;
5. éliminer tout retard inutile dans l'exercice de la réglementation.

Des copies de l'énoncé ci-haut mentionné sont disponibles sur demande aux bureaux du C.R.T.C. à Ottawa, ainsi qu'à ses bureaux régionaux à Montréal, Québec et à Victoria, C.-B.

Guy Lefebvre,
Secrétaire général.

Télécom. Avis Public CRTC 1976-2



Conseil de la Radio-Télévision Canadienne — Canadian Radio-Television Commission

Les Gais Manitobains reçoivent...





Photos prises au cours du stage d'arts populaires tenu l'an dernier, à Moncton, au Nouveau-Brunswick. Le stage de cette année a lieu à Gimli où LES GAIS MANITOBAINS accueilleront les délégations francophones qui viendront de la Colombie-Britannique, de l'Alberta et de la Saskatchewan.

*

La province du Manitoba accueillera toutes les délégations francophones venues des provinces de la Colombie-Britannique, de l'Alberta, de la Saskatchewan et, bien sûr, du Manitoba. Le stage d'arts populaires des Provinces de l'Ouest aura lieu à Gimli (localité située un peu au Nord de Winnipeg); il mettra l'accent sur le folklore métis, apport peu connu mais combien riche; outre cette culture très vivante, des cours de danse québécoise et internationale sont inscrits au programme.

Le rendez-vous est donné à Gimli, du 15 au 20 août 1976. Une atmosphère chaleureuse y attend les participants, dans le cadre merveilleux des rives du lac Winnipeg.

Voici quelles sont les techniques dans lesquelles les participants pourront se spécialiser:

- danse canadienne-française; professeur: Denis Lessard
- gigue de la Rivière Rouge et danses métisses; professeur: Rachel Deniset
- gigue québécoise; professeur: Raymond Lemoine
- danses internationales de niveau débutant: professeurs: Marc Rémillard, Ronald Hochman
- danses internationales de niveau intermédiaire; professeur: Diane Bilodeau

Le coût de chacun de ces stages est de $120.00 (pour les participants manitobains, la province subventionnera la moitié), incluant les cours, le logement et la nourriture. Des cours de haute qualité, des professeurs émérites, des soirées exceptionnelles, voilà un programme à inscrire à l'agenda de chacun pour l'été qui vient.

REMPLIR, DÉTACHER ET RETOURNER À L'ADRESSE INDIQUÉE

Je désire m'inscrire au Stage des Arts Populaires des Provinces de l'Ouest. Veuillez me faire parvenir le formulaire d'inscription.

NOM:........................PRÉNOM: ....

ADRESSE:..
no rue ville province

TÉLÉPHONE:..............................
(code régional) numéro

LE CONSEIL CANADIEN DES ARTS POPULAIRES
8440, boulevard Saint-Laurent - suite 205
Montréal, (Québec) H2P 2M5

LE COIN DU TRADUCTEUR

Traduire n'est pas un exercice qui vise à l'à peu près. C'est, si l'on me passe l'expression, "un travail de Pénélope". Constamment sur ses gardes, l'esprit toujours en éveil, ce qui frappe le plus chez les traducteurs pris ainsi au hasard, c'est le flegme dont ils peuvent faire preuve en apparence. Mais déjà en eux, mille réactions en chaîne déferlent dans leur cerveau. Le souci permanent de la justesse du mot et de l'expression ne suffisent pas lorsque le traducteur respecte ces deux points. Il lui faut avoir un style et une personnalité qui ne déborderont pas les limites imposées par la rigueur qu'exige l'accomplissement de sa tâche. Il y a certes la richesse et la finesse de l'expression. Mais malheureusement, et ceci est déplorable, combien de personnes prises au hasard sur un millier comprendraient et saisiraient la portée d'un message riche en expression, véhiculant une charge émotive variant d'un contexte à l'autre! Ce même message peut laisser indifférent un autre millier de gens pris au hasard et ce, dans le même pays (régionalismes, expressions locales, etc.). Un même et seul livre se devrait d'être traduit plusieurs fois, différemment, surtout si l'on tient compte de la variété presqu'incommensurable des expressions qui sont utilisées, si l'on se déplace d'une région à l'autre d'un seul et même pays.

Il a été chanté sur tous les tons que "l'important c'est l'accent". Cette réflexion devrait nous permettre de réaliser ce qu'il en coûte à des traducteurs à qui l'on demande dans des délais qui frappent de stupeur de remettre "aussi fidèlement que possible" une traduction. Nous vivons tous à l'ère de la communication et du déplacement ultra-rapides (il n'est que de voir les nouvelles réalisations dans le domaine de la technique) mais il s'agit ici de moyens techniques mis au service de l'être humain. On ne peut guère exiger d'un être qui n'utilise que le 1/6 de ses facultés cérébrales, d'accomplir des prouesses dans un délai aussi bref que celui qui est accordé en traduction.

Il semble aux personnes non averties et voire même aux plus averties d'entre elles, que le travail consiste seulement à faire une petite rédaction, approximative, et qui surtout — point important — doit refléter aussi fidèlement que possible le texte de départ. Certains vont même jusqu'à requérir du traducteur qu'il respecte rigoureusement le texte de départ dans sa structure et dans son style. Or, s'il est quelque chose de profondément absurde, c'est de vouloir obtenir le tout dans un délai ridiculement effrayant ou encore d'imposer un style aux traducteurs: Malraux l'a déjà dit: "Tout bon traducteur est un écrivain à 50% et un traducteur". Seuls des esprits supérieurs — et Dieu sait qu'il n'y en a guère des masses par siècle! — ont pu traduire des oeuvres littéraires, sociales ou autres en un laps de temps qui nous effraierait.

Je ne sous-estime pas le travail du traducteur tout au contraire. Je souhaite seulement qu'un bon nombre de personnes autour de nous comprennent que traduire un document, une publicité, un manuel technique ou une oeuvre d'art (littérature, histoire, sociologie, psychologie, etc...) n'est pas le fruit d'un travail fait "au p'tit bonheur la chance!"

Pour ceux qui tout comme moi sont dans la branche, je me passe de commentaires.

Il faut pourtant écrire aujourd'hui une série d'articles qui permettront — tout au moins j'ose y croire — d'éduquer les jeunes aspirants à un domaine aussi ingrat que celui de la traduction. En me basant sur des situations vécues, j'ai pu constater les impairs multiples commis non par faute d'étourderie ou par manque de connaissances au niveau syntaxique, mais et surtout à cause de la précipitation avec laquelle on requiert du traducteur le travail.

Ce n'est qu'alors que l'on pourra décider du statut réservé aux traducteurs, hommes de lettres avant la lettre, écrivains et interprètes de la pensée de l'auteur du document, livre ou roman. C'est également un lent, long et patient travail d'adaptation. Car si le traducteur est à même de produire et de transmettre par écrit un message, il n'en demeure pas moins qu'il est également celui qui se doit le plus aux nuances et aux couleurs qui font la richesse dudit message du génie des langues.

(Charles Dadoun, dans *LE BULLETIN DU CERCLE JUIF DE LANGUE FRANCAISE*, Montréal)

À QUI SAIT COMPRENDRE, PEU DE MOTS SUFFISENT.

NOUVEAUX NUMÉROS DE TÉLÉPHONE DU B.E.F.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION
BUREAU DE L'ÉDUCATION FRANÇAISE

Numéros de téléphone:
786-0126 786-0131 786-0141

MANITOBA
DEPARTMENT OF EDUCATION

À VENDRE
Chaîne Stéréo HITACHI

- Table tournante PS 12 .....$125.00
- Amplificateur SR 800 avec radio A.M.-F.M. $350.00
- Haut-parleurs HS 300 ...$200.00-ch

Téléphone: Bur.: 247-4823
Rés.: 1-422-8135

INVITATION AUX JEUNES FRANCOPHONES

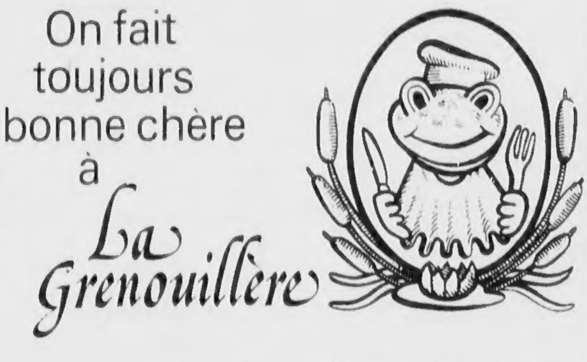
Si vous vous sentez seul dans un milieu anglophone et n'avez que rarement la chance de participer à des activités en français, nous vous offrons une alternative. Des coordonnateurs du Conseil Jeunesse Provincial ont suscité et continuent de préparer des activités sociales et récréatives pour les jeunes travailleurs francophones et universitaires de 18 à 25 ans qui veulent rencontrer des gens et qui veulent s'épanouir en français.

Pour ceux qui veulent participer, il y aura un café-rencontre le 4 août, *Chez Rita*, au 340, boulevard Provencher. Il y aura aussi une discothèque, entièrement en français, mercredi le 11 août à 8h30, dans la salle du 100 Nons au Centre Culturel Franco-Manitobain, au 340, boulevard Provencher.

Pour plus de renseignements appelez Claude, Marielle ou Fernand, à frais virés, au 233-4915.

Un touriste arrête sa voiture devant une ferme, appelle le fermier et lui dit, furieux:
— Dites-moi. Votre jeune fils vient de me lancer une pierre juste comme je passais devant votre champ, là-bas, au tournant!
— Est-ce qu'il vous a touché? demande le paysan.
— Non, reconnaît le touriste.
— Alors, ce n'est pas mon fils, conclut le fermier.

On fait toujours bonne chère à



150, BOUL. PROVENCHER RÉSERVATIONS: 233-0422

Lettres à LA LIBERTÉ (suite)

De l'Ontario

M. J.-J. Le François,

Félicitations pour l'éditorial du 24 juin 1976! Comme vous pouvez le constater par les feuillets ci-joints, en Ontario aussi on se bat pour l'obtention de Conseils scolaires homogènes de langue française.

Gérard Lévesque,
Président du Comité de langue française du Conseil scolaire d'Ottawa.

▽

OÙ ALLONS-NOUS?

Cette question que pose le conseiller scolaire Jacques Faucher dans un récent article sur l'enseignement secondaire en français dans la région, est devenue brûlante à la lumière des événements des derniers mois.

L'impossibilité pour les conseils scolaires d'Ottawa et de Carleton d'en arriver à une nouvelle entente sur la régionalisation de l'enseignement secondaire en français place les Franco-Ontariens, un peu moins de huit ans après l'intégration des écoles secondaires francophones au secteur public, devant un nouveau choix crucial. Le différend entre les deux conseils scolaires est avant tout symptomatique d'un problème de fond que la nouvelle loi scolaire de 1968 n'avait pas solutionné: le contrôle effectif que peuvent et doivent exercer les francophones sur le secteur de l'enseignement secondaire français.

La loi de 1968 qui conférait à des comités consultatifs de langue française la responsabilité de faire entendre une voix francophone dans les conseils scolaires comptait beaucoup sur la bonne foi. C'était beaucoup présumer.

La décision du Conseil scolaire de Carleton, en janvier dernier, de préférer un conseiller anglophone à un francophone pour siéger sur son Comité consultatif de langue française est une preuve frappante que la bonne foi est parfois une denrée rare. Et si on parlait de Windsor, London, Sturgeon Falls, Elliott Lake, etc... Dans sa législation, le gouvernement Davis avait sans doute trouvé superflu de préciser que des francophones devaient, dans la mesure du possible, siéger sur ces comités consultatifs. Ce qui s'est produit au Conseil scolaire de Carleton devait arriver, ce n'était qu'une question de temps.

Le problème risque maintenant de s'accentuer. Au cours des dernières années de prospérité relative dans le secteur de l'éducation, les deux groupes linguistiques ont réussi à s'accommoder fréquemment car les sommes d'argent disponibles pouvaient permettre aux francophones et aux anglophones d'obtenir leur minimum vital. L'ère de l'austérité dans laquelle s'engage l'Ontario rendra dorénavant ces accommodements plus difficiles. L'on ne pourra plus construire une école pour les anglophones et une autre pour les francophones: ce sera l'une ou l'autre.

La formation d'un conseil scolaire français homogène semble maintenant être la seule alternative qui s'offre aux Franco-Ontariens s'ils veulent prendre véritablement en main les destinées de leur système d'enseignement. La création d'un tel conseil scolaire implique toutefois un choix fondamental pour les Franco-Ontariens, un choix qu'ils doivent assumer et non laisser au gouvernement. Ce conseil sera-t-il fondé sur la langue ou sur la religion?

Ce n'est pas dans les débats hystériques que l'on trouvera les éléments qui permettront d'assumer ce choix. L'idée d'un conseil scolaire basé sur la langue n'est pas nouvelle. La vague de protestations qui a déferlé, en 1974, lorsque quelques conseillers scolaires ont lancé le projet, n'a pas permis de vider la question.

L'Union des parents et contribuables francophones de Carleton a relancé le débat, il y a quelques semaines, dans un mémoire présenté à la commission Mayo. C'est sans doute pour ne pas provoquer de nouveau les défenseurs de la "sainte alliance" que les auteurs du mémoire avaient modifié le projet original pour proposer cette fois un système scolaire francophone à deux paliers: un secteur public et un secteur séparé.

La manoeuvre n'a de toute évidence pas réussi. La "sainte alliance" est reportée sur le sentier de la guerre. Le Conseil des écoles séparées d'Ottawa a rapidement réagi en venant dénoncer le projet de conseil scolaire français devant la commission Mayo. Quelques jours plus tard, l'archevêque d'Ottawa et le ministre de l'Education se donnaient la main pour rehausser l'image de l'éducation chrétienne au cours d'un gala au Centre national des Arts.

L'écran de fumée est maintenant dissipé, les positions sont claires. C'est se leurrer de vouloir croire que le gouvernement ontarien qui, au cours des dernières années, a constamment cherché à consolider des services, voudra accepter un nouveau secteur des écoles séparées au sein d'un conseil scolaire français. S'il le faisait, ce ne serait peut-être pas pour les bonnes raisons. Si on voulait être cynique, on pourrait se demander si cette division des francophones ne serait pas la meilleure solution pour un gouvernement face à une minorité qui devient de plus en plus exigeante.

Les anglophones catholiques ne lâcheront pas: c'est dans cette "sainte alliance" avec les francophones qu'ils voient l'espoir de la survie du régime des écoles séparées.

Le débat sera chaud mais il ne doit pas nécessairement être démagogue. Quand la présidente du Conseil des écoles séparées, Mme Gisèle Lalonde, ne cesse de répéter que la fin de l'enseignement catholique dans les écoles sera "le commencement de la fin, de l'avenir religieux des nôtres", elle fait de la démagogie.

Devant le problème posé dans ce contexte, plusieurs associations franco - ontariennes avaient, l'an dernier, reculé devant ce débat semé d'embûches pour refaire leur acte de foi dans la thèse de la "foi gardienne de la langue". **Un conseil scolaire français serait un changement avant tout au niveau des structures: ce serait quand même les mêmes écoles, les mêmes enseignants et les mêmes élèves.**

Le moment de l'examen de conscience est revenu, **il ne faut plus le repousser. "Où allons-nous", il est maintenant urgent de le savoir.**

Gérard DESROCHES

(LE DROIT, Ottawa)

▽

QUI DIRIGENT NOS SYSTÈMES D'ÉDUCATION?

En Ontario, il y a des écoles séparées et des écoles publiques; il y a des écoles séparées françaises et anglaises ainsi que des écoles publiques françaises et anglaises. Non seulement les francophones sont divisés entre les deux systèmes scolaires, ils ne peuvent accéder aux postes décisionnels (conseillers scolaires) en tant que francophones; c'est en effet à titre de contribuable à l'un ou l'autre des systèmes d'éducation qu'un citoyen peut être élu conseiller scolaire pour les écoles séparées ou conseiller scolaire pour les écoles publiques.

(suite, page 10)

HOMMAGE (suite)

tion de patriotisme pour tout âge et toute catégorie. Il est évident que certains des nôtres auraient certes bien besoin d'un fort aiguillon qui pénétrerait au plus profond de l'épiderme afin de les faire réagir.

Puisse la flamme de patriotisme intense, que Mgr Arthur Béliveau, M. Joseph Albéric Marion et leurs lieutenants ont maintenu allumée dans notre Manitoba français, rayonner toujours davantage! Puisse-t-elle raviver dans notre cher peuple les bons sentiments de coeur trop souvent endormis! En dernier lieu, puisse-t-elle donner à nos chefs d'aujourd'hui, face à une très lourde tâche, une nouvelle ardeur pour nous conduire, par des procédés remplis de justice et de charité, vers la vérité, l'épanouissement et . . . la victoire!

Priscille Cormier

○

Pourquoi ne pas servir plus de porc?

Même si les Canadiens consomment en moyenne environ 5 livres de porc pour 10 livres de boeuf, ce rapport n'est plus que de 2 à 10 dans les hôtels ou les cafeteria.

Une enquête effectuée par la Division des circuits alimentaires d'Agriculture Canada auprès de l'Association canadienne des restaurateurs a révélé que:

- pratiquement tous les restaurants servent du bacon, du jambon et des saucisses au déjeuner et au dîner, mais rarement au souper;
- le porc ne figure pas au menu des restaurants chics de Toronton, de Winnipeg et de Vancouver;
- plusieurs établissements se sont spécialisés dans le service de biftecks, hamburgers et poulet frit, mais aucun dans le porc.

Y a-t-il des raisons logiques expliquant l'impopularité du porc?

"Il semble bien que non! Ce ne serait qu'une question psychologique, de dire M. T. S. Cochrane, de la Direction des circuits alimentaires."

Le problème remonte à plusieurs années alors que les gens avaient toutes sortes de notions erronées au sujet du porc. Plus d'un pensait que c'était une viande malsaine, trop grasse, peu savoureuse et difficile à cuire.

Malheureusement, ces idées persistent encore, même si la plupart des porcs sont inspectés par le gouvernement fédéral au moment de l'abattage et que des normes rigoureuses régissent la quantité de nitrite dans le bacon et les autres viandes fumées.

Cependant, le porc peut être un fardeau pour certains restaurants. En effet, il ne se conserve pas très longtemps à l'état frais et offre moins de manières d'apprêter les restes que le boeuf.

Le manque de promotion et les faibles marges de profit sont deux autres facteurs négatifs. Les cafeteria réalisent habituellement un profit de 50% sur le coût des aliments, alors que celui des restaurants atteint 70%. L'utilisation d'un produit comme le porc peut réduire les marges de profit, ce qui le rend moins intéressant que le boeuf.

Un homme d'affaires des Etats-Unis a réussi à intégrer un établissement qui vend des saucisses à sa chaîne de restaurants. Cette idée pourrait bien prendre au Canada.

La solution à ce problème, c'est avant tout la promotion. Il faut convaincre les gens que le porc est aussi délicieux et nourrissant que les autres viandes.

M. Keith Weeden, président du Comité de promotion du Conseil canadien du porc ajoute qu'on travaille en ce sens.

"Nous préparons des documents destinés à dissiper les craintes du public et nous avons une collection de livres de recettes accessibles à tous.

"Nous comptons aussi rencontrer les chefs cuisiniers afin de les convaincre des grandes possibilités du porc et leur prouver qu'il est rentable. En somme, s'il ne figure pas à leur menu, les gens n'en demanderont pas."

Les Services consultatifs de l'alimentation d'Agriculture Canada ont dressé une liste de quelques qualités du porc. Il fournit des protéines essentielles à la croissance et à la santé. C'est une excellente source de thiamine, de niacine, de phosphore et de fer. Le foie de porc contient de précieux minéraux, ainsi que des vitamines A, riboflavine et niacine. De plus, le maigre du porc a à peu près la même quantité de calories que celui des autres viandes. ■

NOUS ATTENDONS DE VOS NOUVELLES

Les gens des Régions aiment trouver des nouvelles de chez eux dans leur journal. Nous invitons toutes les personnes qui peuvent nous communiquer de telles nouvelles, des chroniques sur ce qui se passe dans leur patelin, à nous les écrire. Les photos sont bienvenues; il faut dire, ici, que les photos en couleurs se reproduisent mal dans le journal et que celles en noir et blanc sont de beaucoup préférables. Nous attendons de vos nouvelles.

STEWART – KNIGHT FLOORING LTD.
102, rue Plymouth, Winnipeg, Manitoba R2X 2V7
Téléphone : 633-8500
RECOUVREMENT DE PLANCHERS - ARMOIRES - TENTURES

Entreprise générale d'électricité
Fontaine & Compagnie
165, boulevard Provencher, Saint-Boniface
Téléphone : 233-7425

ENCAN PUBLIC
Selles et articles de sellerie

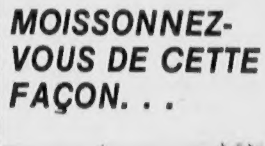
Nous avons été commissionnés par **AMERICAN SADDLE CO.** pour vendre un lot considérable de selles de type Western faites à la main et d'articles de sellerie de toutes sortes; cela comprend environ 100 selles, la plupart portant une garantie de 5 ans. Des coussinets Kool Kare, des couvertures d'écurie, des tondeuses Sunbeam, et tout ce que vous pouvez imaginer en fait d'articles de sellerie.

Note de l'encanteur. — Il s'agit ici de l'un des stocks les plus complets d'articles de sellerie que nous ayons jamais eu l'occasion de vendre, et chaque article vendu le sera à l'encan au plus haut soumissionnaire.

VENDREDI, 30 juillet, 7h30 p.m.
à
INTERNATIONAL INN
CENTENNIAL BALL ROOM
WINNIPEG, MANITOBA

L'encan est sous la direction de SEIGFRIED AUCTION SERVICE Ltd.

Termes. — Comptant ou chèque avec identification.





OU COMME CECI. . .



Vous pouvez épargner jusqu'à $2,000 en achetant de nous une moissonneuse et transporteur au cours de notre vente à réduction de l'inventaire de juin.

HESSTON
HIEBERT EQUIPMENT CO LTD.
Steinbach, Man. 326-3431
Nous osons comparer



Un tracteur Massey Ferguson à rabais . . .



MF 265

Vous épargnez $300 chez

Brookside Enterprises
Steinbach, Man.
Tél., bur.: 326-6477
Wpg: 453-2094

Notre-Dame-de-Lourdes

FÊTE JUBILAIRE CHEZ LES SOEURS DU SAUVEUR À N.-DAME-DE-LOURDES

Le premier juillet dernier, Les Soeurs du Sauveur réunies à Notre-Dame-de-Lourdes, célébraient dans la joie plusieurs jubilés de profession religieuse.

Les six religieuses à l'honneur ce jour-là étaient:

Soeur Marie-Mélanie Côté, âgée de 95 ans, fit profession en 1901, ce qui lui donne 75 années passées au service de l'Eglise, de la communauté, et de la société.

Soeur M.-Antoinette Bouderlique, originaire de France, et Soeur Alma Durand autrefois de Letellier, Manitoba, fêtaient un 60e anniversaire de fidélité au Seigneur.

Soeur Florina Payette, originaire de Saint-Léon, Manitoba, comptait ce jour-là 50 années de profession religieuse.

Soeur Blandine Chaput et Soeur Hélène Poiron célébraient vingt-cinq ans de vie religieuse au service du Seigneur et de l'éducation des jeunes.

La célébration eucharistique revêtait un cachet spécial. En l'absence de S. Exc. Mgr Antoine Hacault retenu par la maladie, S. Exc. Mgr Noël Delaquis, évêque de Gravelbourg et natif de Lourdes, présida la cérémonie, assisté des prêtres suivants: M. l'abbé A. Fréchette, curé de Notre-Dame-de-Lourdes, le R. P. Roland Chaput, O.M. I., M. l'abbé Marcel Chaput, M. l'abbé Marcel Dacquay, R.P. J.-H. Collet, O.M.I., M. l'abbé G. De Ruyck, R.P. Joseph De Rocquigny, O.M. I.

Dans son homélie, Mgr Delaquis reprit des passages de l'épître aux Philippiens où saint Paul, déjà âgé et prisonnier, comprend que sa vie a de la valeur aux yeux du Seigneur et pour l'Eglise. Son esprit est rempli de joie, de liberté, d'action de grâce. Et le secret de son bonheur? C'est qu'il considère tout comme pure perte à cause de ce bien qu'est la connaissance du Christ.

Monseigneur fit un rapprochement avec la vie d'une soeur du Sauveur qui a pour devise: "Le Christ, c'est ma Vie". La connaissance du Christ permet d'être saisis par le Christ dans toute sa grandeur, sa beauté. C'est un renouvellement sans cesse de l'engagement au Christ une fois prononcé au jour de la profession. Beaucoup de choses changent, l'essentiel demeure: le témoignage du Christ.

Monseigneur souhaita aux six religieuses de poursuivre la course afin d'arriver à saisir le Christ et de se laisser saisir par lui.

Au cours de la célébration eucharistique, les jubilaires renouvelèrent leur engagement au Seigneur et présentèrent à l'évêque leurs cierges allumés qui demeurèrent sur l'autel jusqu'à la fin de la célébration.

Après ce premier régal religieux où la participation aux chants divers fut remarquable, tous les parents et amis des jubilaires se rendirent à la salle paroissiale où les attendait une légère collation qui permit aux familles de se grouper et de renouer les liens d'affection et d'amitié.

Aux six méritantes jubilaires, tous les parents et amis redisent avec ferveur: "Le Seigneur fit pour vous des merveilles, Saint est son nom!"

AD MULTOS ANNOS!

Le Festival de la Grenouille à Saint-Pierre

Avis aux gens de Saint-Pierre. J'ai repris la correspondance à LA LIBERTÉ. Si vous voulez que vos nouvelles paraissent dans le journal, appelez-moi après 6 heures au 443-7717 et demandez Laurence, ou apportez ce que vous avez à faire paraître au magasin Lavergne Electric, durant la journée.

* * *

C'est cette fin de semaine, les 30, 31 juillet et 1er août que commencera le Festival de la Grenouille à Saint-Pierre. Venez en grand nombre. Apportez votre grenouille ou prenez-la ici, à l'aréna. L'inscription se fera samedi.

Samedi, à 10 heures, il y aura un grand défilé. On demande aux jeunes qui veulent décorer leur bicyclette pour ce défilé de se rendre à l'école élémentaire vers 9h45 a.m. Il y aura des prix pour les jeunes dont les bicyclettes seront les mieux décorées.

On demande aussi des équipes des paroisses environnantes pour un tir au câble qui aura lieu dimanche le 1er août à 4 heures. Les intéressés sont priés de communiquer avec Gilbert Ruest avant minuit, vendredi, au 433-7662.

Les participants devront se rendre pour 3 heures sur le terrain. Pour plus de renseignements sur le Festival de la Grenouille, consultez votre journal LA LIBERTÉ, le programme y est sur toute une page.

Laurence Bérard



Le vétérinaire examine la grenouille de Claude Bérard, le champion de 1974.

PLUS DE FRANCAIS DANS LA MUNICIPALITÉ DE DE SALABERRY ET LE VILLAGE DE SAINT-PIERRE

Un comité a été formé pour mettre plus de français sur les affiches à travers la municipalité de De Salaberry et le Village de Saint-Pierre. Les membres du comité sont Mme Oswald Carrière, de Saint-Pierre Nord, Lévis Hébert, de Saint-Malo, et Léo Gélinas, de Saint-Pierre. De nombreuses personnes appuient ce comité. Cette initiative est prise en préparation des Fêtes du centenaire de Saint-Pierre, qui auront lieu l'an prochain. Il y a le garage qui abrite les voitures d'ambulance et d'incendies (Village de Saint-Pierre). Au sud, il y a le Café de Paris, au centre, La Caisse populaire, la Banque canadienne nationale. Tout à côté de la banque, on voit l'affiche suivante: "Municipal Office, R. M. of De Salaberry inc. July 7, 1883". Saint-Pierre, le plus beau village français de l'Ouest canadien, comme disait Séraphin, doit franciser ses affiches. Le comité suggère une nouvelle affiche:

"Municipalité de De Salaberry 1883 — 19...."

Le Maire est M. Fernand Bérard, ses adjoints: MM. Denis Catellier, Gabriel Catellier, Léon Hamonic, Henri Desharnais et Gérard Gosselin.

Léo Gélinas

LE FESTIVAL DE LA GRENOUILLE À SAINT-PIERRE

Les 30, 31 juillet et 1er août.

Ajustez le pouvoir *John Deere* à la dimension de votre besogne.

- **Trois niveaux de pouvoir:** Tracteurs série 200: Le 210: 10 h.p. le 212: 12 h.p. le 214: 14 h.p.
- **Vitesse variable sans embrayage.**
- **Jusqu'à 50% moins bruyants.** Le capot aux lignes fuyantes enveloppe le moteur installé sur coussinets pour réduire les vibrations.

ACHETEZ UN JOHN DEERE



REIMER FARM SUPPLIES LTD.

Steinbach, Man.
Tél.: Bur. 326-3401
Rés. 326-3903

NORWOOD JEWELLERS

320, avenue Taché
NORWOOD
Tél.: 247-2790
Inspecteur officiel des montres du Canadien National
Réparations de montres horloges et bijoux notre spécialité



NEW HOLLAND
VERSATILE
ALLIS-CHALMERS
BELARUS

Harry Neufeld

South Eastern Farm Equipment

Steinbach, Man.
B.P. 400
Tél.: 326-9834

L'ENTREPOSAGE EN VRAC DES LÉGUMES

Le vieux caveau à légumes construit à même le sol et recouvert d'un toit en pente a servi bien des générations de Canadiens.

Toutefois avec l'avènement des grandes exploitations maraîchères de nouveaux entrepôts s'imposaient. De nouvelles constructions ont été rendues possibles par l'apparition sur le marché, il y a environ vingt ans, des pare-vapeur et des calorifuges. Le Service de recherche technique du ministère de l'Agriculture du Canada publiera bientôt les plans d'un entrepôt à légumes en vrac, à toit en croupe, dont le coût de construction sera de 25% inférieur à celui des entrepôts à murs verticaux.

Un entrepôt de 40 sur 108 pi (12 x 32,4 m), qui peut être rallongé au raccourci par unités de 2 pi (0,6 m) aura une capacité de 1,200 tonnes (1080 tonnes métriques) de pommes de terre. Il pourra également être utilisé pour l'entreposage des carottes. Dans les Maritimes, son coût de construction sera de l'ordre de $30,000.

Selon M. Harold Jackson, ingénieur spécialisé dans la construction d'entrepôts, le plan dressé par le Service de plans du Canada comporte deux facteurs susceptibles d'alléger les coûts de construction.

L'empattement de béton est construit de niveau avec le mur de la fondation, également de béton, qui s'élève de quatre pieds au-dessus du niveau du sol. Un remblai de terre entoure ce mur à l'extérieur pour le protéger contre la gelée et équilibrer la pression exercée par les légumes. Le fait de remblayer le mur réduit en outre le besoin d'armature d'acier dans la fondation.

Le second élément permettant de réaliser des économies est la forme de la charpente. La faible pente du toit en croupe épouse celle des pommes de terre entassées. Des murs droits exigeraient de plus fortes poutres pour soutenir la poussée latérale du tas de légumes. De plus, le toit en pente permet une économie de bois. La capacité d'entreposage s'en trouve quelque peu réduite, mais cette perte est largement compensée par la diminution des coûts de construction.

Le bâtiment est recouvert de contre-plaqué à l'intérieur et d'un revêtement métallique à l'extérieur; le pare-vapeur et le calorifuge sont placés entre les deux parois.

Etant donné que les légumes entreposés libèrent de la chaleur et de l'humidité, aucun système de chauffage n'est nécessaire. La température à l'intérieur de l'entrepôt demeure entre 5 et 10o C, et l'humidité relative aux environs de 95%.

Un ventilateur élimine l'excédent de chaleur en soufflant l'air par des conduits pratiqués à même le plancher de l'entrepôt.

Les plans de cet entrepôt seront bientôt disponibles auprès du ministère de l'Agriculture de chaque province et de leurs bureaux régionaux.■

433-7481 - RENÉ MULAIRE, PHARMACIEN
PHARMACIE SAINT-PIERRE
SAINT-PIERRE, MANITOBA

Vous partez en voyage en dehors du Manitoba?

Vous avez droit, au cours de votre absence, aux services de santé de la Province. Mais faites part de votre changement d'adresse ou de tout autre changement à la
MANITOBA HEALTH SERVICES COMMISSION
599, rue Empress, Winnipeg
Au téléphone (à frais virés): 786-7101.
AIDEZ-NOUS À VOUS AIDER

Lettres à LA LIBERTÉ (suite)

Pas contente

Cher Monsieur,

Par l'intermédiaire de votre journal je désire exprimer mes observations sur la cérémonie de remise de diplômes à l'école de Sainte-Anne, qui a eu lieu le samedi 26 juin.

Je désire féliciter les organisateurs de la cérémonie de la collation des diplômes et des prix académiques et sportifs qui se déroula dans l'église de Sainte-Anne à 3h30 de l'après-midi.

Les finissants, 26 filles et 17 garçons, étaient placés, par ordre de grandeur, dans le choeur de l'église, revêtus de la toge et coiffés du mortier, bleu (pour les garçons) et blanc (pour les filles). Plusieurs recevaient des diplômes, des plaques, des trophées et deux une bourse pour leur rendement d'excellence ou/et méritoire dans les sujets 300, 301 et 302, ainsi que pour les sports.

Le maître de cérémonies, M. Gérard Desrosiers a su nous détendre et nous amuser malgré que la cérémonie dura tout près de deux heures. Un merci à la chorale de Sainte-Anne pour son beau chant.

Après cette cérémonie, les parents des diplômés, les diplômés et leur compagnie se rendirent au gymnase de l'école élémentaire de Sainte-Anne pour un souper. Ce souper était pour le père, la mère, le/la diplômé(e) et son/sa compagnie et les professeurs. Aucun grand-parent, tante ou oncle était invité.

Ici, je retire mes félicitations et je questionne la discrétion et la justice de l'un des directeurs de l'école, car à ma surprise j'ai reconnu une grand-mère d'une des diplômées. Mais comment a-t-elle pu obtenir la permission d'être au souper? Est-ce que c'est parce que son nom de famille est le même que celui du directeur? Le règlement fut appliqué pour tous les autres gradués mais non pour une certaine famille.

Moi je crois vous dire qu'un règlement est un règlement et ne doit pas être changé pour la parenté.

Un administrateur, ne peut être démocrate, juste et droit envers tous, si il manipule pour des raisons personnelles. A mon avis un tel monsieur devrait refuser une telle responsabilité et garder la joie et l'agrément dans le coeur de tous — au lieu que pour quelques-uns . seulement. Attendons et voyons ce que nous apportera la graduation 1977 de l'école de Sainte-Anne.

Un parent mécontent

●

De l'Ontario (suite)

Pourtant, ce sont les conseillers scolaires qui prennent les décisions concernant les besoins éducatifs de la population. Ne serait-il pas plus logique de faire en sorte que les anglophones s'occupent des décisions concernant les modules scolaires (classes, pavillons ou écoles) de langue anglaise et que les francophones en fassent autant pour les modules scolaires de langue française?

Déjà la loi scolaire de l'Ontario prévoit que les conseillers scolaires, élus pour représenter au conseil scolaire public les contribuables catholiques, ne participent pas au vote lorsque la proposition débattue ne concerne que les écoles élémentaires publiques. Pourquoi perpétuer des situations où un conseiller scolaire doit décider des réponses aux besoins éducatifs des étudiants et des adultes de deux langues différentes, de deux cultures différentes alors que, dans bien des cas, ce conseiller scolaire est unilingue?

Il faut repenser nos structures, scolaires! Il nous faut des conseillers scolaires élus comme francophones pour nos écoles de langue française! Il nous faut un système scolaire respectant toutes nos valeurs, respectant tous nos droits!

Pour plus de renseignements sur ce sujet veuillez vous adresser à "La Source" a/s Fédération des Sociétés Saint-Jean-Baptiste de l'Ontario, 267, rue Dalhousie, Ottawa, Ontario, Canada, K1N 7E3 ●

Modes-Montréal. — On remarquera une influence indienne dans ce manteau de lainage brun, rouille et poil de chameau signé Marielle Fleury pour Sport Togs. Détails importants pour l'automne prochain: la passementerie et les fermetures à cabillots.



LUTTER CONTRE LES PRÉJUGÉS ET LA DISCRIMINATION

par J. HUGH FAULKNER
Secrétaire d'Etat

On connaît de façon générale la préoccupation du Secrétariat d'Etat en ce qui a trait à la participation des citoyens et comment au cours des ans nous nous sommes efforcés par nos programmes spécialisés à donner une voix à ceux qui jusque-là ne réussissaient pas à se faire entendre. Nos divers programmes ont contribué dans une certaine mesure à rendre d'une part des citoyens davantage conscients de leur existence, de leur originalité et de la contribution qu'ils pouvaient apporter à l'ensemble de la population et, d'autre part, à rendre la population majoritaire consciente de ses comportements vis-à-vis de ceux-ci.

Le programme "Compréhension entre groupes et Droits de l'Homme" qui l'an dernier avait un budget total de $140,000, verra celui-ci augmenté à $955,000. Indépendamment de la préoccupation "compréhension entre groupes" imprimée à chacun de nos programmes, il nous est apparu essentiel, compte tenu des efforts que nous entendons faire dans le domaine de la lutte contre les préjugés, le racisme et la discrimination et dans celui de la compréhension entre les groupes en général, qu'un programme consacre ses énergies exclusivement à ces questions.

Ce programme, appuyé cette année d'un budget plus important, s'attache justement à soutenir des projets qui touchent plus directement la compréhension entre les groupes et plus spécifiquement la promotion de la protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales, et ce non pas pour une clientèle spécifique mais pour l'ensemble de la population. En ce sens, même si la préoccupation "compréhension entre groupes" est véhiculée dans tous nos autres programmes, elle se concentre et se spécialise à l'intérieur de ce programme particulier qui, dans certains cas, pourra être complémentaire du travail des autres programmes.

Le Secrétariat d'Etat a toujours privilégié la participation des citoyens dans les prises de décisions qui les concernent. On connaît, dans le domaine des droits de l'homme, l'apport des organismes volontaires qui dans le passé et à l'échelle internationale, ont amené les Nations Unies à créer une commission des droits de l'homme. Ce sont encore ces organismes volontaires qui, à l'échelle nationale cette fois, ont sensibilisé, dans une large mesure, l'opinion publique en travaillant de très près avec les écoles, la police, les média d'information, etc., à solutionner des problèmes de discrimination et de préjugés de toutes sortes, là où les problèmes se posaient avec le plus d'acuité, accélérant ainsi, dans une certaine mesure, la création de commissions provinciales de droits de l'homme.

Le rôle que ces organismes jouent est donc extrêmement important et nous avons l'intention de le mettre en évidence cette année — dans la limite de nos moyens — en soutenant le travail qu'ils font auprès de la population canadienne.

Ne voir dans l'action du ministère que les subventions octroyées aux organismes volontaires, ne donnerait qu'un aperçu limité du travail qui s'y fait. Bien que le travail d'analyse de subventions soit important, il n'en demeure pas moins que c'est par l'animation que le ministère se manifeste davantage. En ce sens nous avons organisé l'an dernier des rencontres de coordination avec les associations bénévoles, les commissions de police, les syndicats, etc., afin d'une part de faire l'inventaire des ressources disponibles et de les mettre en communication entre elles et d'autre part, afin de mieux comprendre les problèmes qui se posent dans les régions et éventuellement d'élaborer des stratégies communes.

Nous sommes actuellement en train de travailler à l'élaboration d'une rencontre nationale qui se situerait dans le cadre de la décennie pour la lutte contre les préjugés et la discrimination, rencontre qui aurait lieu en décembre '76 ou au début de 1977 et qui réunirait des participants des secteurs privés et gouvernementaux. ■

C'est sans doute une lapalissade, mais la meilleure manière de soigner la fatigue, c'est encore de se reposer.

Notre société fabrique des fatigués parce qu'elle dépossède les individus de leur pouvoir créateur.

INTÉRESSANT!

LA LIBERTÉ

demande

DES VENDEURS ET

DES VENDEUSES

D'ANNONCES

COMMERCIALES

Rémunération: Pourcentage

Les personnes intéressées sont priées de s'adresser au Directeur:

LA LIBERTÉ
247-4823

TRANSPORT CANADA
SOUMISSIONS

DES SOUMISSIONS SCELLÉES, adressées à Transport Canada et marquées "Soumissions pour habitation familiale à logis unique - Lansdowne House, Ontario" seront reçues jusqu'à 3h00 p.m., HEURE DE WINNIPEG pour le Contrat des Travaux de construction d'une habitation familiale à logis unique, à Lansdowne, Ontario.

Les plans, devis et documents contractuels peuvent être obtenus sur demande faite à Transport Canada, Agent régional des approvisionnements, 6e étage, 125, rue Garry, C.P. 8550, Winnipeg, Manitoba R3C 0P6, accompagnée d'un chèque visé fait à l'ordre du Receveur général du Canada, au montant de $25.00. Le ministère ne s'engage pas à accepter la soumission la plus basse ni quelque autre soumission.

D. A. Lane
Administrateur
Région centrale
Administration des Transports aériens du Canada.

REVETEMENT MURAL : 942-7317 PEINTURE : 942-7271

WESTERN

PAINT AND WALL COVERINGS

LE PLUS GRAND ASSORTIMENT
DE PEINTURE ET DE
REVÊTEMENT MURAL
DANS L'OUEST CANADIEN

Hargrave et William
M. J.-A. SCHIMNOWSKI, président



LA LIBERTÉ

offre un service de haute qualité de composition typographique française et anglaise pour l'impression par le procédé "offset".

LA LIBERTÉ

offre aussi un service de traduction de textes, français et anglais.

LA LIBERTÉ

CONSULTEZ LE SERVICE DES TRAVAUX COMMERCIAUX DE

LA LIBERTÉ

●

Au téléphone: 247-4824

Orf L'Office de rédaction française

Rédaction, revision de textes, préparation de textes publicitaires, version de l'anglais au français. Sous le signe de l'élégance.

3405 - 55 nord, rue Nassau, Winnipeg (Manitoba). Téléphone : 247-5522

BATOCHE, LIEU HISTORIQUE

Le Lieu historique national de Batoche au nord de la Saskatchewan rend un hommage poignant aux Métis, victimes de la colonisation de l'Ouest canadien.

Les Métis étaient issus de l'union de traitants de fourrures avec des Indiennes — un mélange de sang cri et sauteux et de sang canadien français et écossais — ils formaient une nouvelle race, ni indienne ni blanche, mais qui possédait certaines caractéristiques des deux.

Ils prétendaient avoir un droit historique à une partie des plaines situées entre la rivière Rouge et les contreforts des Rocheuses.

À Batoche, à 70 milles au nord de Saskatoon, ils durent renoncer à jamais à leurs droits.

La bataille de Batoche a été livrée en 1885, sur une étendue splendide le long des rives de la rivière Saskatchewan-Sud. C'est là qu'a eu lieu la dernière bataille de Louis Riel, personnage controversé de l'histoire du Canada, qui a été pendu pour trahison en novembre de cette même année.

Auprès des postes de traite, les Métis ont appris et exercé le métier de leurs pères tout en entretenant des relations avec les tribus de leurs mères. Ils sont devenus chasseurs de bison, membres d'équipage de péniches et bateliers, ce qui leur permettait de gagner leur subsistance sans pour cela compromettre leur liberté et leur indépendance.

Louis Riel est né à Saint-Boniface, Manitoba, en 1844. Sa mère était la fille de la première femme blanche installée dans le Nord-Ouest et son père, un Métis, était le chef du mouvement de "libre-échange des fourrures" dans les années 40.

La première crise pour les Métis est survenue lorsque la Compagnie de la Baie d'Hudson a vendu l'Ouest au gouvernement canadien en 1869. Les Métis étaient indignés de voir que la cession de leurs terres puisse se faire sans qu'ils aient été consultés, et ils craignaient que leur langue et leur religion ne soient pas respectées par le nouveau propriétaire.

Sous la conduite de Louis Riel, les Métis ont constitué un gouvenement provisoire qui, par la suite, devait former la province du Manitoba — cette dernière possèderait tous les droits constitutionnels des autres provinces, y compris le droit de constituer son propre gouvernement responsable composé de députés élus.

Un certain nombre d'acres étaient réservées aux Métis que certains n'ont jamais réclamées et d'autres ont vendu leurs terres à des acheteurs peu scrupuleux pour une fraction de leur valeur. Les chemins de fer et les bateaux à vapeur ont enlevé aux Métis leurs activités de transport et l'affluence des colons en provenance de l'Ontario les a démoralisés davantage. Ils ont graduellement reflué vers les régions du nord-ouest, notamment à Batoche.

Ils retrouvèrent à Batoche les mêmes problèmes — le problème du conflit des cultures, "de la réconciliation d'un petit peuple primitif avec une nouvelle civilisation complexe.

Riel envisageait de former un autre gouvernement provisoire, d'armer ses partisans et d'obliger les autorités fédérales à renégocier les conditions d'entrée du Nord-Ouest dans la Confédération.

Riel avait négligé de tenir compte de deux faits importants. Le gouvernement fédéral avait désormais une armée et il existait des chemins de fer pour transporter les hommes et les armes.

Le presbytère de l'église de Batoche, aujourd'hui un musée, renferme des photographies de la bataille qui a brisé la résistance des Métis pour toujours. La maison de bois est restée marquée et tout près, on aperçoit les tombes des Métis morts pendant le combat.

Riel a été arrêté après la bataille, et pendu. Il a été inhumé dans le cimetière de la Basilique Saint-Boniface à Saint-Boniface.

De Batoche, il reste peu de choses de la bataille. Les trous de tirailleurs le long des tranchées ont été labourés, à l'exception de ceux à l'emplacement de la palissade improvisée. Le presbytère, siège du gouvernement provisoire de Riel, est rempli de vestiges métis; on y trouve des étalages racontant leur histoire. L'église paroissiale de Saint-Antoine-de-Padoue, érigée en 1884, un an après le presbytère, est encore debout à proximité. [*L'Office de Tourisme du Canada*]

GIL VAN HUMBECK



Le gérant de Block Bros Realty Ltd., succursale de Fort Garry, Bruce Arnott, a le plaisir de souhaiter la bienvenue à GIL VAN HUMBECK au sein du groupe de professionnels de l'immeuble de cette maison.

Gil a plusieurs années d'expérience au service du public comme enseignant et administrateur. Au cours des trois dernières années, il a oeuvré dans le domaine de l'immeuble et a suivi des cours en vue d'une carrière chez Block Bros.

Si vous avez besoin de conseils pour acheter ou pour vendre de la propriété immobilière, communiquez avec Gil Van Humbeck chez lui au 269 4225 ou au bureau, au 475-8700.

ST. BONIFACE PAINTING & DECORATING
Albert Gaborieau, prop.

Décoration intérieure et extérieure, dans les immeubles commerciaux ou résidentiels.

BUREAU: 284-2124 RÉSIDENCE: 233-3067



30, rue Plymouth, Winnipeg

Concessionnaire des pièces de rechange pour les machines White, Cockshutt, M-M, et Oliver.

Consultez-nous avant d'acheter. Nous allouons les plus hauts prix sur les échanges.

A vendre, comme neuve IHC à essence, 320 hrs $11,500.

Appelez Gerry Henchel ou Rodger Dickson. 633-1232.

Rés. Gerry: 888-4505 Rodger: 888-2041

LA CONFÉRENCE DE RELIGIEUSES AU MANITOBA

En 1968, à la demande de Son Excellence Mgr G.B. Flahiff, des représentantes de quelques Congrégations de la ville de Winnipeg, formèrent un Sénat des religieuses sous la direction du Révérend L. J. Murphy. Le premier comité de direction comptait cinq membres, y compris S. Mary Gorman, s.n.j.m., présidente.

Parce que à son origine le Sénat ne représentait pas toutes les religieuses de la ville de Winnipeg, chaque Congrégation fut invitée à envoyer une déléguée aux réunions générales. Cette représentation par une déléguée, se montra inefficace et fut par conséquent discontinuée. Si le besoin se présentait de nouveau des déléguées seraient convoquées.

Les activités pour lesquelles le Sénat est responsable jusqu'à ce jour, comprennent des groupes de réflexion, des ateliers, des invités d'honneur, présence à l'Assemblée Nationale des religieuses (U.S.A.), des journées de prière, des rencontres entre l'exécutif du Sénat et les supérieures des Congrégations religieuses du Manitoba.

En 1974 le Sénat des Religieuses de Winnipeg étendit à toutes les religieuses de la province, la possibilité de devenir membre, et prit le nom: La Conférence de Religieuses au Manitoba. Il espère ainsi être de service dans les diocèses de Winnipeg, Saint-Boniface, Churchill, Keewatin-Le Pas, et l'Exarchat Ukrainien du Manitoba.

"Le Fils de l'Homme est venu pour servir, non pour être servi." Mt 20, 28

Le but principal de la Conférence de Religieuses est d'être au service — comme source de force, de courage et de support dans la mission continue de l'Eglise — des religieuses, de nos évêques et supérieures et de la communauté du Peuple de Dieu. De cette manière la Conférence de Religieuses au Manitoba espère encourager l'unité, stimuler la communication et la solidarité dans un climat de service, de dialogue et de confiance mutuelle.

SERVICE - MAISON DE CONFIANCE

Billinkoff's

Poutres
Poteaux
Bois de charpente
Produits asphaltés
Contreplaqué
Panneaux à murs
Produits créosotés
portes et châssis

Adressez-vous en français à; ROGER PERRIN ou GERRY CHOISELAT

625, rue Marion, Winnipeg, Man. R2J 0K3
Au téléphone: 233-7121

À LA RECHERCHE DES ANCÊTRES

Un historien du Québec, Marcel Trudel, a publié une vingtaine d'ouvrages importants, traitant surtout de la Nouvelle-France. Son livre le plus récent, *La Population du Canada en 1663* (Editions Fides, Montréal) est fort intéressant pour tout Québécois désireux de connaître ses ancêtres.

Les recensements étaient à la mode sous le régime français, mais ils n'avaient pas la même valeur que ceux de nos jours. Marcel Trudel, en s'appuyant sur les documents les plus authentiques et les plus valables de l'époque, a voulu trouver des chiffres plus précis, pour reconstituer le plus exactement possible la situation telle qu'elle était il y a un peu plus de trois siècles. Les résultats obtenus fournissent la substance de son livre.

Il y avait alors, sur les bords du Saint-Laurent, 3,035 personnes: 1,908 hommes (62.9%) et 1,127 femmes (37.1%). La population s'élevait à 1,976 personnes dans la région de Québec, à 597 dans la région de Montréal et à 462 dans celle de Trois-Rivières.

Sur les 1,253 immigrants dont le dossier d'origine a pu être complété par M. Trudel, 1,246 étaient nés en France, trois dans les îles britanniques, deux en Wallonie, un en Suisse et un autre était né en mer. Les provinces de l'ouest de la France, en particulier celles du littoral de l'Atlantique, ont fourni le plus grand nombre de colons. Huit provinces de l'Est et trois de la Méditerranée n'en donnèrent aucun. Seize autres provinces n'envoyèrent en tout que 72 sujets.

La population de 1663 était jeune: en moyenne 20.6 ans, soit 22.2 ans pour les hommes et 18.2 pour les femmes. Les hommes nubiles de 14 ans et plus étaient deux fois plus nombreux que les femmes nubiles de 12 ans et plus. Dans les classes de 20 à 34 ans, il n'y avait en tout que neuf filles à marier pour 216 célibataires masculins. Les filles se mariaient fort jeunes; et à moins d'être très âgées ou d'avoir plusieurs enfants en bas âge, les veuves se remariaient facilement. Une fois mariés, les couples élevaient généralement beaucoup d'enfants.

Toutes proportions gardées, les analphabètes étaient deux fois moins nombreux au Canada (44.3% seulement des gens ne savaient pas signer (qu'en France (80% ne savaient ni lire ni écrire).

Les premiers colons de la Nouvelle-France étaient surtout des hommes de métiers (68.5%); 13.1% étaient des hommes à tout faire; 6.6%, des commerçants; 6.5%, des fonctionnaires, et 5.3% des hommes d'Eglise. Plusieurs possédaient des terres ou les cultivaient en plus d'exercer un métier ou une profession.

PRINCIPALES PROVINCES D'ORIGINE DES IMMIGRANTS

(sur 1,246 immigrants nés en France)

Normandie	282	Poitou	95	Maine	65
Aunis	204	Paris	90	Anjou	61
Perche	142	Saintonge	65	Ile-de-France	40

Marcel Trudel, *La Population du Canada en 1663, p. 36.*

MARCEL'S CUSTOM DECORATING

Intérieur et extérieur

Evaluations gratuites

Tél.: Bureau: 233-6046
Résidence: 233-6570

C.J. APPLIANCES

316, rue Des Meurons

Concessionnaire Westinghouse

Réfrigérateurs, cuisinières, fours à micro-ondes, climatiseurs, laveuses, sécheuses, laveuses à vaisselle, meubles, tables et divans.

Téléphone: 233-8691

Voir Claude ou Jean

Nécrologie

Mme Marcel VERMETTE meurt subitement à l'âge de 41 ans

Le lundi 12 juillet 1976, Mme Marcel Vermette, née Annette Dion, du 93, rue Hill, Saint-Boniface, est décédée à l'hôpital de Saint-Boniface après quelques heures de maladie. Un mal imprévisible et impardonnable l'enleva à l'affection des siens d'une façon presque subite. Ce fut un chagrin aussi pour tous ceux qui connaissaient cette bonne citoyenne gaie et énergique.

Elle était née à Saint-Léon où elle avait fréquenté l'école locale. Elle déménagea à Saint-Boniface en 1952 avec ses parents. Elle se maria le 28 juillet 1956 à Marcel Vermette. Elle travaillait au magasin Safeway depuis 4 ans.

Les funérailles eurent lieu en l'église du Précieux-Sang à 11 heures le jeudi 15 juillet. Un grand concours de plus de 600 parents et amis remplissait l'église. Le Père Joseph Alarie, O.M.I., curé, présida les prières et se fit le porte-parole de la communauté pour offrir les condoléances à la famille.

Le Père Gérald Labossière, O.M.I., cousin de la défunte, présida la messe, accompagné par deux concélébrants, les Pères Joseph Alarie et Albert Lafrenière, autre cousin de la défunte. Le Père Labossière invita tous les assistants à se faire prêtres en ce jour en offrant ce nouveau sacrifice. Il mentionna que la famille Dion semblait spécialement marquée par Dieu, puisque c'était la 4e génération de suite où une mère de famille mourait dans la quarantaine laissant de jeunes enfants et un époux éploré. Dieu avait déjà marqué la famille Dion d'une autre façon, puisque du premier ancêtre canadien étaient issus au-delà de 350 prêtres. Deux cousins, Mme Robert Lafrenière et Raymond Labossière lurent les Ecritures.

L'homélie, appelant à l'espérance chrétienne, fut donnée par le Père Albert Lafrenière. Le chant fut rendu par Soeur Jeannine Vermette, M. Maurice Lafrenière et le Père Albert Lafrenière. L'on chanta "J'irai la voir un jour" à la visite au corps, et "Entre tes mains" à la communion.

Les porteurs étaient trois beaux-frères, MM. René Saint-Onge, Robert Rochon et Maurice Van Walleghem et MM. Roméo Cook, Alex Carrière et Alain Labossière. MM. Gérard Vermette et Alain Labossière firent la quête. Les servants de messe étaient Guy Joubert et Maurice Comeau.

Mme Vermette fut précédée dans la tombe par sa mère, Mme Renée Dion, en 1960, et par un frère, Raymond, en 1967, à l'âge de 27 ans. Elle laisse dans le deuil, outre son mari, Marcel, deux filles, Anita et Michelle; un fils, Robert; son père, René Dion de Saint-Boniface; deux frères, Fernand et Emile de Transcona; trois soeurs, Mme Maurice Van Walleghem (Cécile), Mme Robert Rochon (Juliette) de Saint-Norbert, et Mme René Saint-Onge (Denise) de Saint-Boniface.

La Maison Desjardins avait charge des funérailles, et l'enterrement eut lieu au cimetière Green Acres.

REMERCIEMENTS

Les familles Vermette et Dion remercient chaleureusement tous ceux qui se firent des leurs en ce pénible événement. Elles remercient les nombreux amis et parents qui vinrent prier avec eux à la messe des funérailles, tous ceux qui leur apportèrent sympathie et aide de diverses façons, mais en particulier les concélébrants pour leurs paroles touchantes, leurs prières et leur encouragement, le personnel de l'hôpital, La Ligue des Femmes Catholiques qui offrirent un goûter communautaire, les chantres et musiciens pour leur chant et la musique si inspirateurs, ainsi que les autres proches parents et amis pour leurs divers gestes d'aide et de support.

Chapelle funéraire COUTU

156, rue Marion

Saint-Boniface

L'établissement le plus ancien de Saint-Boniface

Téléphones:

233-7453 247-2325

TRANSPORT CANADA
SOUMISSIONS

DES SOUMISSIONS SCELLEES, adressées à Transport Canada et marquées "Soumission pour barrière spéciale, - Aéroport International de Winnipeg", seront reçues jusqu'à 3h00 p.m., HEURE DE WINNIPEG, le 18 août 1976, pour une barrière spéciale et son installation à l'Aéroport International de Winnipeg, Winnipeg, Manitoba.

Les plans, devis et documents contractuels peuvent être obtenus sur demande, de Transport Canada, Agent régional des Approvisionnements, 6e étage, 125, rue Garry, C.P. 8550, Winnipeg, Manitoba R3C 0P6, accompagnée d'un chèque visé, fait à l'ordre du Receveur général du Canada, au montant de $25.00. Le ministère ne s'engage pas à accepter la plus basse soumission ou quelque autre des soumissions reçues.

D. A. Lane
Administrateur,
Région du Centre
Administration des Transports aériens du Canada.

Monuments Brunet

405, rue Bertrand

Tél.: 233-7864

PIERRE BRUNET, prop.

DR RAY PICHÉ

Dentiste

118, rue Horace

Saint-Boniface, Man.

R2H 0V9

Téléphone: 233-7726

CHAPELLE FUNÉRAIRE SAINT-PIERRE

Luc DANDENAULT, Gérant

Résidence - 433-7633 ou Bureau - 433-7879

LOWEN FUNERAL CHAPELS

Téléphone: 326-2085

PRIERE À SAINT JUDE

Saint Jude, apôtre glorieux, fidèle serviteur et ami de Jésus, l'Eglise vous honore et vous invoque universellement comme patron de cas désespérés. Priez pour moi, si malheureux, qui vous implore; usez en ma faveur du privilège qui vous est accordé d'apporter visiblement et promptement le secours nécessaire, dans le cas sans espoir.

Venez à mon aide dans ce grand besoin, afin que je reçoive les consolations et les secours du Ciel dans toutes mes nécessités, tribulations et souffrances, particulièrement. . . (ici faites votre demande...) et que je bénisse Dieu avec vous et tous les élus, durant toute l'éternité.

Je vous promets, ô saint Jude, de me souvenir de cette grande faveur, et je ne cesserai jamais de vous honorer comme mon patron très spécial et de faire tout en mon pouvoir pour encourager votre dévotion. Ainsi soit-il.

Saint Jude, priez pour nous et pour tous ceux qui vous invoquent et vous honorent.

TRANSPORT CANADA
SOUMISSIONS

DES SOUMISSIONS SCELLÉES adressées à Transport Canada et marquées "Soumission pour inclinaison d'approche visuelle modifiée (Modified Visuel Approach Slope) - Thompson, Manitoba" seront reçues jusqu'à 3h00 p.m., HEURE DE WINNIPEG, le 18 août 1976 pour l'installation d'un système indicateur d'inclinaison d'approche visuelle modifiée (Modified Visuel Approach Indicator System) sur la piste 23 et travaux connexes à l'aéroport de Thompson, Manitoba.

Les plans, devis et documents contractuels peuvent être obtenus sur demande, de Transport Canada, Agent régional des Approvisionnements, 6e étage, 125, rue Garry, C.P. 8550, Winnipeg, Manitoba R3C 0P6, accompagnée d'un chèque visé, fait à l'ordre du Receveur général du Canada au montant de $25.00. Le ministère ne s'engage pas à accepter la plus basse soumission ou quelque autre des soumissions reçues.

D. A. Lane
Administrateur,
Région du Centre
Administration des Transports aériens du Canada.



LA VÉRITE

Jésus leur dit: Je suis le pain de vie. Celui qui vient à moi n'aura jamais faim, et celui qui croit en moi n'aura jamais soif. (Jean 6, v. 35).

Horoscope

Capricorne — du 22 déc. au 20 janv

Vous recevrez des témoignages chaleureux d'amitié et d'affection. Il y aura peu d'obstacles à la réalisation de vos désirs. Bon climat moral et amoureux, les rapports seront moins tendus avec la personne qui vous aime.

Verseau — du 21 janv. au 19 fév.

Vous traverserez une phase de calme sur le plan des amours. Vous vous entendrez bien avec la personne aimée, mais vous ne ressentirez pas beaucoup d'enthousiasme, ni de dynamisme. Vous serez dans une période neutre.

Poisson — du 20 fév. au 20 mars

Votre vie sentimentale demanderait que vous soyez plus indulgent. Ne soyez pas trop tyrannique, essayez de penser davantage à la personne qui vous aime et de vous mettre à sa place.

Belier — du 21 mars au 20 avril

Vous allez manquer de confiance en vous et vous montrer irritable. Plusieurs malentendus risquent d'en découler. L'insouciance de la personne qui vous aime vous inquiétera. Vous pouvez compter sur vos amis, ils sont sûrs.

Taureau — du 21 avril au 20 mai

Ne dépensez pas l'argent qui n'est pas encore dans votre poche, même si les tentations sont fortes. Ne mésestimez pas l'intelligence de la personne qui vous aime. Vous conserverez la paix du coeur.

Gemeaux — du 21 mai au 21 juin

Bon climat qui favorise l'épanouissement de ceux que vous aimez et qui seront soutenus par des personnes qui ont beaucoup d'amitié pour eux. Vous recevrez de bonnes nouvelles d'un être fort attachant.

Cancer — du 22 juin au 22 juillet

Une vie sentimentale paisible, nuancée sera vôtre. Vous vous entendrez à demi-mot avec la personne aimée. Quelques malentendus sont à craindre mais ils seront passagers. Votre goût du confort rendra heureux votre partenaire.

Lion — du 23 juillet au 23 août

Vous vivrez dans un climat sentimental qui vous rechauffera le coeur. La personne qui vous aime oubliera volontiers les malentendus passés comme vous les oublierez de votre côté. Vous ferez des projets qui vous passionneront.

Vierge — du 24 août au 22 sept.

De la chance en amour, à vous de l'utiliser au mieux de vos intérêts. Ne donnez aucune prise à la jalousie par une attitude trop libre et désinvolte. Vous serez en paix avec vous-même, plus heureux, plus ouvert.

Balance — du 23 sept. au 23 oct

Des doutes risquent de vous assaillir et vous aurez de la difficulté à voir clair dans vos sentiments. Les moindres événements et les plus petites allusions auront tendance à allumer en vous les feux de la jalousie ou de la colère.

Scorpion — du 24 oct. au 22 nov

Si vous avez eu quelques torts, ne cherchez pas à vous en tirer par une pirouette, ne donnez pas de fausses explications et ne teintez pas d'ironie vos propos: ce serait un faux départ sur le plan du coeur.

Sagittaire — du 23 nov. au 21 déc.

Ne prenez pas systématiquement le parti contraire à celui de la personne qui vous aime ou craignez les heurts. Ecoutez les conseils de ceux qui sont bien intentionnés à votre égard.

S.O.P.





Place La Vérendrye

400, Taché

Vis-à-vis l'Hôpital Saint-Boniface

Chez



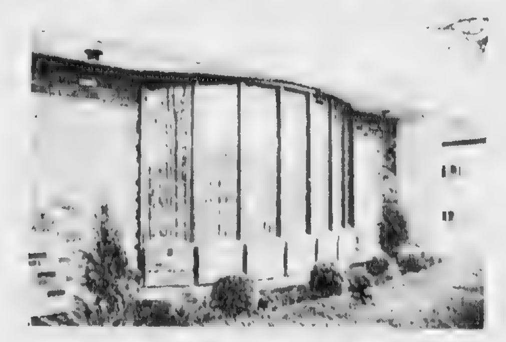
vous trouverez sûrement le cadeau qui plaira. Choisissez, soit un bouquet de fleurs, du chocolat ou des cartes pour toutes les occasions

Lucille et Yvonne Boulet vous invitent à venir les voir.

Livraison dans toute la ville : 247-3891



DES PORTES ET DES FENÊTRES PARAMOUNT FAITES SUR MESURE SELON VOS BESOINS



Experts en fenêtres

portes de patios — Rénovation

fenêtres en saillie — fenêtres coulissantes

machines à laver la vaisselle — portes et contre-fenêtres RUSCO

PARAMOUNT GLASS AND MILLWORK LIMITED

233-4966

Manufacturiers et distributeurs

105, chemin Panet, Saint-Boniface

M. Patrick McCARTHY

"Venez les bénis de mon Père, recevez en héritage le Royaume qui vous a été préparé depuis la fondation du monde. Car j'ai eu faim et vous m'avez donné à manger, j'ai eu soif et vous m'avez donné à boire, j'étais un étranger et vous m'avez accueilli, nu et vous m'avez vêtu, malade et vous m'avez visité..."

C'est ainsi qu'a vécu M. Patrick McCarthy. Il fut une personne extraordinaire par sa grande foi et sa charité, faisant le bien, discrètement, sans tapage. Il a été pour son épouse un appui sans relâche, et pour ses enfants, un exemple constant de tout ce qui est beau et grand. Aux yeux de ses amis il était un homme de paix qui savait écouter et prêter main-forte dans le besoin.

Le Seigneur est venu le chercher à l'âge de 57 ans dans un sommeil paisible, le jeudi matin 15 juillet, après une longue maladie.

Il laisse dans le deuil son épouse Jeanne; cinq fils, Armand de Victoria, Maurice de Montréal, Edouard, Richard et Paul de Saint-Boniface; quatre filles, Lucille de Montréal, Hélène, Suzanne (Mme D. McKenzie) et Denise de Saint-Boniface, et une soeur, Mme Hélène Grégoire de Saint-Boniface.

Les prières furent récitées le 18 juillet. La messe de la Résurrection fut chantée le lundi 19 juillet en la Cathédrale Saint-Boniface. L'inhumation se fit dans le cimetière de Saint-Boniface.

Les porteurs étaient Ronald, Roger, Raymond et Gilbert McCarthy, Georges Langelier et Bertrand Savard, tous neveux du défunt.

REMERCIEMENTS

La famille McCarthy désire remercier tous ceux qui lui ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes, messages, fleurs ou par leur présence aux funérailles.

M. Raphaël LAUZÉ

Le 20 juillet 1976, à l'hôpital Saint-Boniface, M. Raphaël Lauzé, époux de Marie Lauzé (née Dégagné) du 460, rue Saint-Jean-Baptiste, rendit son âme à Dieu dans la paix du Seigneur, à l'âge de 70 ans.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil quatre fils, Claude, Alain et Robert de Winnipeg, Denis de Abbotsford, C.-B.; quatre filles, Mme H. Beaulieu (Jeannine), Mme N. Huff (Marie)de Winnipeg, Mme J. Lagassé (Armelle) de Saint-Adolphe, Mme L. Chartier (Mariette) d'Aubigny; 29 petits-enfants et quatre arrière-petits-enfants; sa mère, Mme Anna Lauzé de Saint-Boniface; sept frères, Joseph, Armand Victor, Fernand, Lucien, Marcel et Paul; six soeurs, Mme A. Savard, Mme L. Dégagné, Mme Saint-Arnaud, Mme J. Markewich, Mme E. Dégagné et Mme T. Duffy.

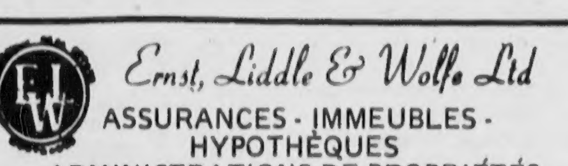
Les prières, suivies de la messe de la Résurrection, eurent lieu dans la Cathédrale de Saint-Boniface le jeudi 22 jeuillet à 2 heures de l'après-midi. L'inhumation se fit dans le cimetière de Saint-Boniface. La maison Desjardins était en charge des funérailles.

REMERCIEMENTS

Les familles Lauzé et Dégagné désirent remercier tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par leurs prières, assistance aux funérailles, offrandes de fleurs ou services rendus à cette occasion. Mille fois merci.

ANNONCES CLASSÉES

Assureurs



ASSURANCES - IMMEUBLES - HYPOTHÈQUES
ADMINISTRATIONS DE PROPRIÉTÉS
100, édifice Paris — Téléphone: 943-5408 — Winnipeg 2

Assurances Aurèle Desaulniers
390, boul. Provencher, Tél. : 233-4051
CIS — Pour tout service d'assurances FEU VIE MALADIE — AUTOPAC

233-7760 AUTOPAC 233-7351
MAURICE-E. SABOURIN LTD
195, boul. Provencher, St-Boniface (6), Man.
ASSURANCES DE TOUS GENRES
AGENCE DE VOYAGES
Avions — Bateaux — Tours — Trains

Avocats-Notaires

TEFFAINE, MONNIN & HOGUE
AVOCATS & NOTAIRES
201 — 185, Provencher
Winnipeg, Manitoba
R2H 0G4 — 233-1426

MARCOUX, BETOURNAY & GUAY
AVOCATS ET NOTAIRES
L.G. MARCOUX, C.R. — 500 CHILDS BUILDING
R.L. BETOURNAY — 211, AVENUE PORTAGE
R. GUAY — WINNIPEG
L. DUVAL — R3B 2A2
D. LABOSSIERE — BERNARD J. RODRIQUE — 942-5263

LAURENT J. ROY
Avocat et Notaire
500-232 avenue Portage
956-1060

LAURIER RÉGNIER
AVOCAT et NOTAIRE
304, édifice Avenue
265, avenue Portage
Winnipeg
R3B 2B2
Bureau: tél.: 942-3924

François Avanthay
LL. B.
Avocat et Notaire
25-185, boul. Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
Téléphone: 233-5029

Chiropracticiens

Rendez-vous — Tél.: 233-3060
CENTRE CHIROPRACTIQUE PROVENCHER
154, boul. Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0G3
CHIHOPRACTICIENS:
Gilbert-E. Bohémier, D.C.
Wayne A.G. Longstaffe, B.S., D.C.
Pia Longstaffe, D.C.

Comptables

FOREST, GUENETTE & CIE
comptables agréés
262, rue Marion
Saint-Boniface, R2H 0T7
Téléphone : 233-8593

Divers

INSTRUCTION - VENTE - SERVICE - LOCATION
Major & Minor MUSICAL SUPPLIES
354, rue Marion, Saint-Boniface — Tél.: 233-7232
WAYNE NEVILLE, Propriétaire
Les plus grands fournisseurs de musique populaire dans la ville

SYL'S
CARPENTRY & REMODELLING SERVICE
Vendons et posons les matériaux Armstrong pour planchers — Salles de récréation — Tuiles.
Estimations grauites, ou demandez au téléphone:
247-9006 OU 256-6752
Sylvio Lachance, propriétaire

Pelland Catering
Traiteurs: mariages, dîners, réceptions et banquets
161, Provencher, St-Boniface
R2H 0G2
TÉLÉPHONE: 247-3319

GUERTIN IMPLEMENT LTD.
Lot 149, chemin du Périmètre (près de la Route 59)
Case postale 58, St-Vital 8, Man.
VENTE JOHN DEERE, PIÈCES ET SERVICE
Tél.: 256-4321

LOUER VOTRE PROCHAINE T.V.
de AURÈLE DUPUIS
233-1863 ou 233-6008
Ouvert six jours par semaine
Carmen Moxley Rentals Ltd.

Ferblantiers



LAFRENIERE
Sheet Metal Ltd.
Chauffage Ventilation
Climatisation de l'air
401, rue Youville
St-Boniface
R2H 2T4
Téléphone : 247-2356

Air conditionné
Gouttières
Ferblanterie
Ventilation
ROSSIGNON
SHEET METAL & HEATING
491, ch. Ste-Anne
Saint-Vital
R2H 0T1
Tél.: 257-2921
René André — 256-3340

Garagistes

HUB SERVICE
alignement des roues, réparations, réglage, freins, pneus, essence et huile
760, rue St-Joseph, 247-4533
Gérard Privé, propriétaire

Optométristes

Dr E.M. FINKLEMAN
et
Dr S.A. FINKLEMAN
Optométristes
NOUVEAU LOCAL
208, Avenue Building
265, av. Portage
Winnipeg, Tél. : 942-2496
Examen de la vue et Lunettes ajustées

EXAMEN DE LA VUE
JAMES SHAEN LTD.
M.N. Lecker, optométriste
2e étage, édifice Hurtig
264, avenue Portage
R3C 0B6
Tél.: 943-6628

Dr. R.J. STANNERS
Optométriste
Examen de la vue
139, boul. Provencher
AU REZ-DE-CHAUSSEE
Tél.: 233-3889
R2H 0G2

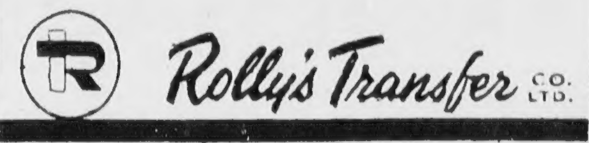
Plombiers

BOULET
Plumbing and Heating Co. Ltd.
Plomberie et chauffage — installation du chauffage au gaz — On offre un bon service de rénovation et de modification.
Fernand Boulet — Propriétaire — Téléphone : 247-6364

Balcaen J.-M. & Sons Ltd.
Plomberie, Chauffage et Tôlerie
Service prompt et efficace offert aux entrepreneurs ou aux individus
Homme de service en plomberie et chauffage de langue française
1392, route Pembina — Téléphone: 475-1506

Transports

PIERRE J. BEAUDRY, Prop.
PUTT'S TRANSFER
85 DES MEURONS
ST-BONIFACE 6, MAN.
Téléphone: 233-6327

Service général de déménagement, messageries, etc.


Gérant :
Rolly Painchaud — Tél. : 256-5869

Transmission automatique

Monsieur transmission
entièrement canadien
620, chemin Pembina
453-9245
GRAND SPÉCIAL
pour marquer l'ouverture

LA SEMAINE DE LA SÉCURITÉ AGRICOLE

1) Une machine est incapable de penser. Un ramasseur de maïs ne peut faire la différence entre une tige de maïs et un bras: l'un comme l'autre disparaîtra aussi facilement dans le gouffre. C'est à l'homme de prévoir et de prévenir.

2) Une machine répond aux manettes et aux pédales de commande. Il arrive parfois qu'une machine soit embrayée accidentellement; alors il est toujours plus prudent de l'arrêter complètement lorsqu'on veut la nettoyer, la déboucher ou effectuer l'entretien.

3) Une machine peut lâcher soudainement et sans crier gare: une blessure c'est si vite fait. Un programme d'entretien préventif peut grandement diminuer ces malchances.

Pour un maximum de sécurité, on doit utiliser les machines selon les recommandations du fabricant. Les manuels d'opération renferment tous les renseignements requis pour une utilisation sûre et efficace. On doit les lire et apprendre religieusement.□

Coupd'oeil du Secrétaire d'État sur l'année académique

JAMES HUGH FAULKNER

L'année académique qui vient de prendre fin aura été tant pour le Secrétariat d'État que pour les communautés francophones à travers le pays, une période de fructueuses discussions, de collaboration et de concertation en vue d'une meilleure promotion de la francophonie canadienne.

A l'aube de cette année 1975-76 se tenait, à Chicoutimi, la première biennale de la francophonie canadienne. Les délégués venus par centaines de tous les coins du Canada — de l'Acadie aux Rocheuses, des prairies aux forêts du nord ontarien — se sont retrouvés pour mettre en commun leurs aspirations et pour repartir plus motivés, plus conscients des multiples formes que revêt la francophonie canadienne à travers le pays. L'Association canadienne d'éducation de langue française a accompli un immense travail en vue de mettre ces Francophones en situation de réflexion.

Dès l'automne 1975 le Groupe de travail sur les minorités de langue française me remettait son rapport. J'eus alors l'occasion de mieux saisir les malaises confrontant la communauté francophone et les handicaps à son plein essor. Cette sensibilisation s'est précisée dans une première rencontre avec la toute nouvelle Fédération des francophones hors Québec. Les réunions se sont multipliées et le dialogue s'est établi de façon plus ferme entre représentants des communautés francophones et fonctionnaires du Secrétariat d'État. Nombre de difficultés demeurent à être aplanies et les parties intéressées s'attaquent déjà à la tâche.

Au cours de l'hiver j'ai pu expliquer à la Fédération canadienne des enseignants comment il importait d'accorder à l'éducation française une très haute priorité, et comment mon ministère entendait promouvoir toutes initiatives dans ce domaine. Le fort intéressant projet de matériel didactique d'expression française en Ontario demeure un bel exemple de cette priorité, tout comme le plan de développement de l'éducation en langue française au Manitoba.

La rencontre que j'ai eue avec les représentants de la presse francophone hors Québec, en février, m'a fourni d'autres données pertinentes à ma connaissance plus adéquate de la situation souvent précaire dans laquelle se retrouvent certaines institutions francophones minoritaires, parfois même certaines communautés entières. Les annonces que mon ministère publie dans ces journaux et les articles comme celui-ci ne sont que des exemples de cette présence plus soutenue qu'entend maintenir le gouvernement fédéral auprès des Francophones hors Québec.

L'appui du gouvernement canadien au Collège Mathieu, de Gravelbourg, et, de façon bien particulière, au Collège Saint-Jean d'Edmonton démontre l'intention d'Ottawa d'assurer une éducation française et une formation pédagogique aussi étendues que possibles, dans des conditions aussi idéales que possibles. Mes conversations avec les autorités provinciales, notamment avec les ministres d'éducation de l'Alberta, de la Saskatchewan et du Manitoba, m'ont convaincu que nous sommes présentement entrés dans une ère de progrès et que la qualité de l'enseignement en français ne saurait que s'améliorer.

Au printemps de 1976 il m'a été agréable d'annoncer certains changements structurels à l'intérieur de mon ministère, lesquels devraient assurer une meilleure coordination des politiques de bilinguisme axées sur l'épanouissement des communautés francophones isolées. Notre intention d'établir un plan quinquennal de développement dans ce domaine nous lance, à mon avis, vers l'avenir de façon bien résolue. Face aux recommandations du Groupe de travail sur les minorités de langue française, et à la lumière des discussions que j'ai eues avec les représentants des diverses communautés francophones, je ne saurais prétendre que le développement des Francophones est assuré à tout jamais, ni que l'assimilation est enrayée pour de bon. Même s'il reste beaucoup de travail à accomplir je suis confiant que le plan quinquennal peut nous conduire dans la bonne direction.

Il y a nul doute que l'année 1975-76 a été marquée par le dialogue, lequel se poursuivra, par l'engagement lequel sera maintenu par le développement lequel s'accentuera.●

On demande

AIDE-INFIRMIER

On demande un aide-infirmier
pour le Centre de jour Taché pour adultes.
Responsable de l'accomplissement de certaines tâches sociales en plus de nursing.
Une certaine expérience dans le service aux personnes âgées serait préférable.
On doit poser sa candidature par écrit à:

La coordonnatrice du soin du jour
Centre hospitalier Taché
185, rue Despins
WINNIPEG, R2H 2B3

CBWFT RADIO-CANADA WINNIPEG
est a la recherche
D'UN(E) SCRIPT-ASSISTANT(E)

FONCTIONS:

Seconder le réalisateur et lui servir de secrétaire pendant la préparation d'émissions de télévision.

QUALITÉS REQUISES:

- Diplôme d'études secondaires.
- Facilité à la dactylo.
- Expérience de bureau
- Doit démontrer de l'initiative
- Accepter des quarts de travail variables, et de voyager
- Bilingue

SALAIRE:

$10,240 — $14,786

Ce poste est accessible aux candidats qualifiés des deux sexes.

Adresser sa demande d'emploi **AVANT LE 9** août à:

M. Roland Dufault
Radio-Canada
C. P. 160
Winnipeg, Manitoba
R3C 2H1



Centre de Main-d'oeuvre du Canada | **Canada Manpower Centre**

283, avenue Taché

50845 - **Commis à la comptabilité des stocks.** Salaire: $150.00 par semaine. 12e année. Expérience en dactylo préférable.
50798 - **Désosseur.** Salaire: $5.12 de l'heure (en négociation). Minimum de 6 mois d'expérience requise.
50907 - **Conducteur de pelle mécanique.** Salaire: $5.00 et plus de l'heure selon expérience. Expérience préférable dans l'installation de systèmes septiques.
50861 - **Réparateur de carosserie.** Salaire selon expérience. Quatre années d'expérience minimum.
50857 - **Commis aux inventaires.** Salaire: $440.00 à $550.00 par mois. Aptitude en mathématique - dactylo désirable - 12e année - expérience non requise.

Pour tout renseignement au sujet des postes mentionnés et d'autres, veuillez composer: 985-2669.

La Bibliothèque régionale de Saint-Pierre-Jolys
requiert les services d'un(e)
Assistant(e) bibliothécaire bilingue
à temps partiel commençant le 1er septembre 1976.
Les candidatures seront reçues jusqu'au 2 août 1976
Salaire selon les qualifications.
Adressez-vous à la Bibliothèque régionale de
Saint-Pierre-Jolys, case postale 118,
Saint-Pierre, Manitoba R0H 1V0

PROCUREZ-VOUS UN
$$ SUPPLÉMENT DE REVENU $$
- EN
VENDANT DES BILLETS
DE LOTERIE
WESTERN EXPRESS (*WINSDAY*)

Procurez-vous un Supplément de Revenu en achetant les billets d'un dollar faciles à vendre et touchez ainsi une commission de 10% sur chaque billet que vous vendez.

C'EST PLAISANT, RAPIDE, ET FACILE!

Les sacs de billets non vendus peuvent être retournés contre plein remboursement selon des dates établies. Cela évite le risque de trop acheter de billets.

Nous invitons les personnes et les groupes communautaires intéressés à se procurer un Supplément de Revenu chaque quinzaine en vendant des billets de la plus populaire nouvelle loterie Manitobaine.

A communiquer avec nous.

THE WESTERN EXPRESS
*** APPELEZ TERRY AU 957-1972**

REMPLISSEZ DES ENVELOPPES.

$25.00 LE CENT.

COMMENCEZ IMMEDIATEMENT. ENVOYEZ ENVELOPPE ADRESSÉE ET AFFRANCHIE.

J & G. GENERAL AGENCIES,
C.P. 6035,
WETASKIWIN,
ALBERTA.

ON DEMANDE

Des interviewers à temps partiel pour des enquêtes auprès des ménages dans le district de Saint-Boniface - Parc Windsor. Une automobile et un permis de conduire sont essentiels. Salaire horaire: $3.65, plus allocations de "millage". Faites demande avant le 3 août, indiquant votre degré de scolarité, vos antécédents de travail, votre numéro de téléphone et votre adresse. Boîte 447, LA LIBERTE, C.P. 96, Saint-Boniface, Manitoba.

Le C.U.S.B. requiert les services d'un

Collège Universitaire de Saint-Boniface — CUSB

CONCIERGE !

Salaire: selon Convention collective

Adressez votre demande à:

Monsieur le Directeur du Personnel
Collège universitaire de Saint-Boniface
200, avenue de la Cathédrale
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0H7 (Tél.: 233-0210)

DIVISION SCOLAIRE DE LA RIVIÈRE ROUGE NO 7

Requiert les services de professeurs bilingues:
un pour 4e, 5e, 6e années à Letellier
un pour 7e, 8e, 9e années, mathématiques, français à Saint-Malo.

Adressez vos demandes à:

Louis Gosselin, Directeur général
C.P. 219
Saint-Pierre, Manitoba R0A 1V0

LA SOCIÉTÉ FRANCO-MANITOBAINE
demande une personne pour la position
de COORDONNATEUR – MINIFRANGLAIS

RESPONSABILITÉS:

Cette personne devra s'occuper principalement du projet Minifranglais (programme de jeunes de 3 à 5 ans, accompagnés de leur mère, qui veulent se familiariser avec la langue française). Elle devra aussi voir au bon fonctionnement des groupes Mini Franco Fun (groupes de jeunes de 1 à 5 ans, accompagnés de leur mère, qui se rencontrent pour jouer en français.

QUALIFICATIONS:

- bonne connaissance de la minorité franco-manitobaine
- capacité de travailler sans structures
- expérience en matière de relation publique
- connaissance de la psychologie de l'enfant (théorique ou pratique)
- doit avoir une automobile à sa disposition

SALAIRE:

A négocier suivant les qualifications

Entrée en fonction: le 1er septembre 1976

Veuillez faire parvenir, avant le 18 août 1976, votre curriculum vitae ainsi que tous détails pertinents à

Raymond Poirier
Société Franco-Manitobaine
C. P. 145
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 3B4

ON DEMANDE

pour un externat-pensionnat privé

- *1 professeur de science et d'éducation physique [en français]*
- *2 surveillantes pour la résidence des filles*
- *2 surveillants pour la résidence des garçons*
- *1 cuisinier et 4 aides cuisiniers*

QUALIFICATIONS REQUISES:

les candidats doivent être bilingues. Le professeur doit en outre détenir un certificat d'études reconnu. Les salaires sont conformes aux échelles acceptées en Saskatchewan.

Adresser la formule de demande, accompagnée du curriculum vitae et de lettres de recommandation à

M. le Président
Collège Mathieu
Gravelbourg, Saskatchewan
S0H 1X0

agents d'immeubles

ST-BONIFACE PLACE CABANA - Bungalow solide de 3 chambres à coucher. Grande cuisine de famille et chambre à coucher principale spacieuse. Salle de récréation avec bar, et chambre à coucher supplémentaire et salle de bains, 3 morceaux, au soubassement. Garage double. Prix demandé: un peu plus que $50,000. Localité idéale tranquille, près de toutes les écoles. Veuillez appelez Mme Marilyn Duma 837-2065.
ELDERS REAL ESTATE DIVISION of STEVENSON
382 Academy Road - 474-1381

RÉSIDENCES
SONGEZ-VOUS À vous faire construire une nouvelle résidence, compte tenu d'un budget limité? Venez voir notre maison-modèle "Ready Bilt", à 5 milles au nord de Steinbach, sur la route provinciale 12. Choix de plusieurs plans et options. Nous sommes en mesure d'ériger soit la structure d'une maison ou une maison complètement finie prête à être habitée, que nous transporterons sur votre terrain. Des centaines de clients satisfaits dans un rayon de 70 milles de la Ville. Pour plus de détails et des prix, voyez Clarence Fast à notre maison modèle, ouverte durant toute la semaine, le vendredi jusqu'à 9h p.m., et le samedi jusqu'à 5h p.m. -- A. K. Penner and Sons Ltd. Téléphone: Winnipeg 452-6118 - Steinbach 326-3478.

METRO AGENCIES



NORWOOD RUE BRAEMAR
Beau bungalow de 2 chambres à coucher - tapis mur à mur - Draperies et stores inclus - Salle de récréation - Garage - Sur beau lot.

Appelez Claude
Bur.: 247-2351 Rés.: 257-3883

SAINT-BONIFACE — RUE DESAUTELS
Côte à côte. Les deux côtés compris dans un seul prix. Chaque côté comprend 2 grandes chambres à coucher au 2e, immense cuisine avec armoires en bouleau et évier en acier inoxydable, salon de bonne grandeur. Lot de 40 x 156. Près de toutes les commodités de St-Boniface.

SAINTE-ANNE — $21,900
Bungalow de 3 chambres à coucher entièrement rénové. Sur lot de 100 x 200. Immense cuisine avec évier double en acier inoxydable et beaucoup d'armoires. Juste dans le village.

POINTE-DU-BOIS — SUR LAC
Bungalow de 3 chambres à coucher complètement meublé. Bateau presque neuf de 16 pieds et avec moteur de 85 C.V. Abri à bateau avec porte coulissante. Quai en acier.

ON DEMANDE
Bungalow de 3 chambres à coucher dans Norwood ou "Norwood Flats", avec salle à manger et garage.

Maison de 4 chambres à coucher avec garage double attenant, dans Southdale. Pager 325, 942-8826 - Mme Al. Forest: rés.: 284-6458 - Bur.: 475-3580.

MOUSSEAU & MILLS REALTY

206, chemin Sainte-Marie

Alexander Agencies Ltd.



LA BROQUERIE
Idéal pour professeur célibataire. 2 logis comprenant salon et cuisine combinés, chambres à coucher, salle de bains. Près école et magasin.



LA SALLE
Bungalow de 1,464 pieds carrés. Comme neuf. Tapis mur à mur, cuisine moderne, cave à la grandeur, chauffage à l'huile, grand lot: 100 x 180, citerne de 1,500 gallons.



SAINT-NORBERT
Maison de 3 chambres à coucher, salle de bains et demie, grande cuisine, foyer au salon, tapis mur à mur, salle de récréation commencée au sous-sol. Très propre. Cour à l'arrière entièrement clôturée, exceptionnellement grande et avec beaucoup d'arbustes. Hâtez-vous pour appeler.

Appelez Joe Campeau au 269-3303
Alexander Agencies Ltd. au 284-5390

ON DEMANDE un logement de 2 ou 3 chambres à coucher non meublé à Pine Falls ou dans les environs pour 1er septembre. Composer 247-3354 ou s'adresser par écrit au 201-932, Archibald, St-Boniface.
15-420-JNO

Lit avec matelas et sommier. Peu dispendieux. Aussi, ensemble comprenant table et 4 chaises. Le tout en bon état. Cause de vente: déménagement. Composer: 233-8457.
17-450-17 C

ON DEMANDE une gardienne à plein temps pour garçon de 3½ mois de 7h30 à 5h30, commençant le 2 août. Vicinité de rue Berry. Composer 247-8298 après 6 heures.
15-419-18 C

Ménagère une journée par semaine pour maison dans Southdale, à proximité de l'école J. H. Bruns. Composer 257-4623.
17-439-17 C

PARC WINDSOR - On demande gardienne, à demi-temps, pour enfant de 3 ans, commençant le 7 septembre. Devra venir chez employeur. Composer 256-9349.
17-443-18 C

Personnel

AIMERAIT GARDER ENFANTS de 6 mois à 5 ans chez employeur, du lundi au vendredi. Composer 774-8549.
17-446-JNO

ON DEMANDE - Pour 1er septembre. Dame responsable pour prendre soin de la maison et de 2 garçons de 4 et 6 ans dans Parc Windsor. Chambre privée. Salaire négociable. Devra demeurer chez employeur. Composer 256-6319 après 8 heures du soir, ou s'adresser par écrit à: 3 baie Westmount, St-Boniface R2J 1Y7.
12-398-20 C

ON DEMANDE pour venir à demeure (St-Vital), gardienne responsable pour enfant de 3 ans et bébé de 7 mois, du lundi au vendredi (sauf pendant congé scolaire) commençant le 1er septembre. Composer 247-6095.
15-410-JNO

ON DEMANDE GARDIENNE de langue française pour 2 enfants âgés de 2 et 5 ans, du lundi au vendredi (8h à 5h) de septembre '76 à juin '77. Devra se rendre à domicile (St-Vital). Petit ménage à faire, congés scolaires payés, salaire mensuel intéressant. Les intéressées sont priées de s'adresser au 257-4836.
17-444-JNO

Jeune Couple français désire louer appartement de une chambre à coucher meublée, pour le mois d'août seulement - Composer 269-6010.
16-442-17 C

ON DÉSIRE prendre place dans voiture avec personne qui partirait pour Montréal ou Québec aux alentours du 8 août. Pourrait servir comme 2e chauffeur - Composer 253-9773
16-440-17 C

GARDERIE DE BAMBINS pour enfants de 2 à 5 ans. Pour plus de renseignements, composer: 247-8660 le jour; 247-7830 le soir. 197, rue Kitson.
2-289-JNO

ON DEMANDE - Gardienne pour 4 enfants de 2 à 8 ans commençant le 1er septembre. Devra demeurer chez employeur. Chambre, pension et voiture incluses. Salaire à discuter. S'adresser à Boîte 438, La Liberté, C.P. 96, St-Boniface, Man.
17-438-JNO

À louer

Chambre dans immeuble-appartements. Dame semi-retirée ou retirée de préférence. Composer 247-3081.
16-436-17 C

452, rue Valade - en face de l'hôpital. Chambre meublée au soubassement. Poêle et réfrigérateur. $60.00 par mois. Libre le 1er août. Composer 233-0011.
17-445-JNO

Pour les mois d'été, 2 maisons-roulottes avec toutes les commodités. Faites vos réservations pour louer à la semaine ou au mois. Composer: 247-7673.
11-380-JNO

Logis de 2 pièces meublé, pour dame. S'adresser à: 457, rue Jeanne d'Arc, St-Boniface.
13-407-JNO

Aider l'étudiant à découvrir la beauté et la noblesse d'une langue, c'est l'inciter à l'apprendre et à l'utiliser, de façon permanente.

McKAGUE SIGMAR
Centre Commercial Southdale
256-4356



STE-ANNE - MAN.
Trois chambres à coucher - salle à manger - cave complète - garage - Possession immédiate - $27,900 seulement. Appelez Léo Grouette 257-2363.



POUR TOUTES VOS TRANSACTIONS IMMOBILIERES - vente et évaluation de fermes - commerces et résidences, communiquez avec Annette Roy 256-1186.



RUE DUMOULIN
Logis de 3 chambres à coucher avec revenu de trois logis - En très bon état - Près de toutes les commodités. Léo Grouette 257-2363.

CENTRE DE ST-BONIFACE
Belle maison de famille avec 2 salles de bains, salle de récréation. Nouvellement rénovée. Style espagnol. Tapis mur à mur dans les 3 chambres et au salon. Sur grand lot. C'est une vraie beauté. Beaucoup d'espace pour demeure.

ST-BONIFACE — $20,900
Maison de famille ou de revenu. 2 salles de bains. Près autobus.

RUE KITSON
Grande maison de famille ou de revenu. 3 salles de bains. En très bon état. Près Précieux-Sang.

RUE KITSON
Maison de 1½ étage sur beau grand lot avec garage. Soubassement complet. 2 salles de bains.



ST-VITAL — $39,000
Joli bungalow de 3 chambres à coucher, grande cuisine et salle de bains. Chambre à coucher et salles de bains supplémentaires ainsi que salle de récréation au soubassement. Très propre. Près des écoles et du transport.



NORWOOD
Duplex côte à côte, 3 chambres à coucher et salle à manger de chaque côté. Le côté sud avec tapis mur à mur et garage double. Un seul côté ou les deux côtés peuvent être achetés.

GIMLI
Beau grand lot avec beaux arbres donnant sur plage.

RUE CATHEDRALE
Bâtisse de 4 logis. En très bon état. En face de l'école et du parc Provencher. On demande $39,000.

RUE HORACE
Maison de 1½ étage avec soubassement complet.

ST-BONIFACE — $31,900
Maison de 1½ étage sur beau lot avec garage. Bien propre.

RUE ST-JEAN-BAPTISTE
Maison de 2 étages, 8 pièces, 2 salles de bains. Grand lot. Faisant face au parc Provencher. Peut servir pour famille ou revenu.

RUE HORACE
Maison de 1½ étage avec soubassement complet. Garage double. 2 salles de bains.

M METRO AGENCIES LTD.
Tél.: 247-2351
294, rue Marion, St-Boniface
Nap. et Bernice Gagnon - Rés.: 233-3510

realtor **DANIS REALTY LTD.** Tél.: 247-8957
519, CH. STE-MARIE — ST-VITAL



RUE LA VERENDRYE - Bonne maison de 4 ch. à c. - belle salle à manger - cave complète - Lot de 40 x 65 - Prix: $21,900 pour vente immédiate - Appelez Aline-R. Danis.

RUE MOORE - Le tout inclus: laveuse - sécheuse - poêle et congélateur - Bonne maison de 1½ étate - 4 ch. à c. - garage - Prix: $28,500 seulement - Appelez Carole Gauthier.

ST-NORBERT - Maison de 1½ étage - 3 ch. à c. - belle grande cuisine - cave complète - Le tout en parfait état - Prix: $32,500 - Appelez Yvette Pelletier.

ST-VITAL - Maison de 1½ étage - 2 ou 3 ch. à c. - cave à la grandeur - Lot de 50 pieds - $35,900 seulement - Appelez Yvette Pelletier.

IMMEUBLE-APPARTEMENTS - A besoin de réparations - Etes-vous prêt à remodeler un immeuble de 6 logis? Avec un marteau et un pinceau vous pouvez sans doute multiplier la valeur de votre investissement - Appelez Aimé Fillion pour plus de détails.

NIVERVILLE - Nouvelle maison sur 5 acres - Contactez Aimé Fillion.

PRES ECOLE LAVALLEE - Bungalow neuf de 3 ch. à c. - Il est encore temps de choisir vos couleurs dans cette jolie maison de goût - S.V.P. appelez Ada Guenette.

Aime FILLION: 256-4762
Belva SMITH: 453-7424
Penny PAUL: 284-6453
Claude FILLION: 257-1765
Ada GUENETTE: 247-5903
Yvette PELLETIER: 247-2372
Carole GAUTHIER: 233-1214

La Chambre de Commerce de Saint-Pierre-Jolys

présente

LE 6E FESTIVAL ANNUEL

de la

GRENOUILLE



DÉFILÉ

Samedi

31 JUILLET

10hOO A.M.

30-31 JUILLET et 1er AOÛT

ENTRÉE: $1.50

Gratuit aux moins de 12 ans
(l'après-midi seulement)

ARÉNA DE SAINT-PIERRE

À NE PAS MANQUER

ÉPREUVES NATIONALES DES CHAMPIONNATS CANADIENS DU SAUT DE GRENOUILLE

HORAIRE

INSCRIPTION: Samedi, 31 juillet
12h00 p.m. - 2h00 p.m.

ÉLIMINATOIRES: Samedi, 31 juillet
2h00 p.m. - 4h00 p.m.
40 grenouilles à se qualifier

QUARTS DE FINALES: Dimanche, 1er août
1h00 p.m. - 4h00 p.m.
4 épreuves - 10 grenouilles chacun
3 grenouilles à se qualifier dans chacun

DEMI-FINALES: Dimanche, 1er août
7h00 p.m.
Concours de grenouilles
6 des meilleures grenouilles à se qualifier

FINALES: Dimanche, 1er août
8h00 p.m.
En plus: innovations dans des sauts de grenouilles
dimanche, 5h30 p.m.

DIMANCHE 1er AOÛT 4h00 p.m.

TIR AU CÂBLE GÉANT

SPECTACLES et DIVERTISSEMENTS

DANSE - ADOLESCENTS

Vendredi - 8h00 p.m. - 1h00 a.m.

SPECTACLES

Samedi et dimanche
2h00 p.m. - 3h00 p.m. - 4h00 p.m.

DANSE

Samedi et dimanche
8h30 p.m. - 1h00 a.m.

BISTROT ("beer garden")

Vendredi - 8h00 p.m. - 1h00 a.m.
Samedi - 1h00 p.m. - 1h00 a.m.
Dimanche - 1h00 p.m. - 1h00 p.m.

CASINO "LE LILY PAD"

Vendredi - samedi - dimanche

(Plus) **EXPOSITION D'ANIMAUX DOMESTIQUES:** — Dimanche
(Plus) **SPECTACLE DE CHEVAUX:** - Samedi

PLUS DE $2,000 EN PRIX!